

Romain Benini et Christine Silvi (dir.)



Christine de Pizan

Montaigne

Molière

Diderot

Hugo

Giono

Il Knop – 979-10-231-1540-6

*Christine de Pizan, Montaigne,
Molière, Diderot, Hugo, Giono*

Olivier Soutet

Avant-propos

**CHRISTINE DE PIZAN, *LE LIVRE
DU DUC DES VRAIS AMANTS***

Sarah Delale

Faire le courtois : représentation,
allégorisation et théâtralisation de l'amour
dans *Le Livre du Duc des vrais amants*

Gabriella Parussa

La langue de Christine de Pizan :
usages et contraintes génériques

**MICHEL DE MONTAIGNE,
*ESSAIS, LIVRE III***

Violaine Giacomotto-Charra

« Je » et la matière du livre :
l'énonciation dans les *Essais*

Déborah Knop

Abondance ou brièveté ?
Le style crétois de Montaigne

MOLIÈRE, *LE MISANTHROPE*

Nicolas Laurent

Les énoncés en *c'est* dans *Le Misanthrope* :
(ré)examen linguistique et stylistique

Françoise Poulet

L'insinuation galante : une stratégie
d'énonciation oblique dans *Le Misanthrope*

**DENIS DIDEROT,
*LE NEVEU DE RAMEAU***

Françoise Berlan

Quelques faits de lexique dans
Le Neveu de Rameau, entre émancipation
et contrôle de la lecture

Éric Bordas

Les idiotismes du ressassement II.
Palimpsestes, épianalapses et autres figures de
répétition dans *Le Neveu de Rameau*
de Diderot. Rythme et diction

**VICTOR HUGO,
*LES CONTEMPLATIONS***

Claire Fourquet-Gracieux

Léthé et l'*éthos* dans *Les Contemplations*
de Victor Hugo. Le sujet lyrique, objet d'étude
pour l'analyse du discours ?

Joëlle Gardes Tamine

L'amplification dans *Les Contemplations*

JEAN GIONO, *LES ÂMES FORTES*

Stéphane Chaudier

Ne pas s'en laisser conter : le *comme* comparatif
dans *Les Âmes fortes*

Sophie Milcent-Lawson

Tropes énonciatifs et mythomanie.
L'éballage dans *Les Âmes fortes*

STYLES, GENRES, AUTEURS N° 16

TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES
collection dirigée par Olivier Soutet

« Bibliothèque des styles »

Styles, genres, auteurs

- 1 Ronsard, Corneille, Marivaux, Hugo, Aragon
- 2 Montaigne, Bossuet, Lesage, Baudelaire, Giraudoux
- 3 *La Chanson de Roland*, Aubigné, Racine, Rousseau, Balzac, Jaccottet
- 4 *La Queste del Saint Graal*, Louis Labé, Cyrano de Bergerac, Beaumarchais, Tocqueville, Michel Leiris
- 5 Marguerite de Navarre, Cardinal de Retz, André Chénier, Paul Claudel, Marguerite Duras
- 6 *La Suite du roman de Merlin*, Marot, Molière, Prévost, Chateaubriand, Saint-John Perse
- 7 Du Bellay, Rotrou, Diderot, Verlaine, Gracq
- 8 Jean Bodel, Adam de la Halle, Viau, Des Périers, Voltaire, Hugo, Bernanos
- 9 Chrétien de Troyes, Ronsard, Fénelon, Marivaux, Rimbaud, Beckett
- 10 Charles d'Orléans, Montaigne, Racine, Crébillon, Aloysius Bertrand, Robbe-Grillet
- 11 Bérroul, Rabelais, La Fontaine, Saint-Simon, Maupassant, Lagarce
- 12 Guillaume de Lorris, Scève, Mme de Sévigné, Rousseau, Musset, Gide
- 13 *Le Couronnement de Louis*, Jodelle, Tristan L'Hermite, Montesquieu, Stendhal, Éluard
- 14 *Roman d'Eneas*, La Boétie, Corneille, Marivaux, Baudelaire, Yourcenar
- 15 Jean Renart, Ronsard, Pascal, Beaumarchais, Zola, Bonnefoy

Romain Benini et Christine Silvi (dir.)

Christine de Pizan,
Montaigne, Molière,
Diderot, Hugo, Giono



Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française
et de l'équipe « Sens, texte, informatique, histoire » (EA 4509)
de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016
© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN : 979-10-231-0548-3

PDF complet : 979-10-231-1536-9

TIRÉS À PART EN PDF :

I Delale – 979-10-231-1537-6

I Parussa – 979-10-231-1538-3

II Giacomotto-Charra – 979-10-231-1539-0

II Knop – 979-10-231-1540-6

III Laurent – 979-10-231-1541-3

III Poulet – 979-10-231-1542-0

IV Berlan – 979-10-231-1543-7

IV Bordas – 979-10-231-1544-4

V Fourquet-Gracieux – 979-10-231-1545-1

V Gardes Tamine – 979-10-231-1546-8

VI Chaudier – 979-10-231-1547-5

VI Milcent-Lawson – 979-10-231-1548-2

Composition : 3d2s/Emmanuel Marc DUBOIS (Paris/Issigeac)

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

AVANT-PROPOS

Olivier Soutet

Plus ou moins sommairement définies dans les textes réglementaires, les épreuves des grands concours acquièrent leur personnalité à travers un subtil dosage de stabilité (requis par la continuité qu'impose le cycle de préparation) et d'innovation maîtrisée (requis par l'histoire même de la discipline concernée).

Pour les agrégations de Grammaire et de Lettres modernes, il est indiscutable que les épreuves de langue française sont, sous ce rapport, des épreuves sensibles. Qu'elles cherchent à vérifier une culture grammaticale de fond est pour le moins attendu, mais croire ou faire semblant de croire qu'elles se bornent à cela relève de l'ignorance ou de la mauvaise foi. À travers le temps, elles ont su avec discernement faire leur place à des approches renouvelées de la langue et des textes.

Les contributions qu'on lira dans le présent volume en apportent une nouvelle preuve magistrale.

Si, visant prioritairement la partie stylistique de l'épreuve de langue moderne, elles font une place importante aux phénomènes énonciatifs (chez Montaigne, Molière et Hugo avec, respectivement, les articles de Violaine Giacomotto-Charra, de Françoise Poulet et de Claire Fourquet-Gracieux), à la rhétorique des tropes (figures de la répétition chez Diderot, de l'amplification chez Hugo, de l'énullage chez Giono, respectivement dans les études d'Éric Bordas, de Joëlle Gardes-Tamine et de Sophie Milcent-Lawson) et au métadiscours de l'écrivain sur sa propre écriture (chez Montaigne avec l'analyse qu'en propose Déborah Knop), elles abordent aussi de front des questions syntactico-stylistiques comme celle de la phrase en *c'est* (dont Nicolas Laurent nous propose une typologie dans *Le Misanthrope*) ou celle de la comparaison (traitée dans *Les Âmes fortes* de Giono par Stéphane Chaudier), sans négliger le lexique (celui de Diderot qu'explore Françoise Berlan).

On constatera enfin que l'ancienne langue, avec le texte de Christine de Pizan, se voit reconnue à sa juste place, tant du point de vue proprement linguistique (contribution de Gabriella Parussa) que poético-rhétorique (étude de Sarah Delale). Même si l'épreuve d'ancienne langue ne comporte pas d'étude stylistique, ces contributions, à l'instar de toutes les autres, rendront le plus grand service dans le cadre des leçons d'oral.

8 Comme directeur de l'UFR de Langue française, mais aussi comme directeur de la collection qui accueille ce recueil (c'est le seizième de la série) aux Presses de l'université Paris-Sorbonne, j'exprime ma gratitude aux auteurs qui, comme toujours, ont su rendre des papiers de qualité dans un délai particulièrement court ainsi qu'aux maîtres d'œuvre, Christine Silvi et Romain Benini, maîtres de conférences à l'UFR de Langue française, qui ont construit et mené à bien cette entreprise éditoriale, soutenus par la discrète, mais ferme efficacité des collaborateurs des PUPS, au premier rang desquels Sébastien Porte.

Je ne doute pas que de nombreux collègues préparateurs en France s'associent à l'expression de ma reconnaissance sans oublier les agrégatifs eux-mêmes qui trouveront dans cette publication un guide de lecture informé, dense et original pour une compréhension approfondie, technique et esthétique, des œuvres au programme.

Olivier Soutet

Michel de Montaigne

Essais, livre III

ABONDANCE OU BRIÈVETÉ ? LE STYLE CRÉTOIS DE MONTAIGNE

Déborah Knop
Université Grenoble Alpes

L'abondance du style de Montaigne a fait couler beaucoup d'encre¹; sa brièveté aussi². Comment comprendre cette divergence des interprétations? Il ne semble pas que ces jugements portent sur des passages différents des *Essais*. Il s'agit le plus souvent de part et d'autre d'approches générales du style de Montaigne. Celui-ci peut-il être, dans son ensemble, qualifié de *bref* et d'*abondant* à la fois? Montaigne lui-même nous engage à dépasser cette opposition: « [A] Les Athéniens (dit Platon) ont pour leur part le soin de l'abondance et élégance du parler; les Lacédémoniens, de la brièveté, et ceux de Crete, de la fécondité des conceptions plus que du langage: ceux-ci sont les meilleurs » (I, 26, p. 351³). Cette phrase apparaît dans « De l'institution des enfants »,

- 1 Entre autres, Terence Cave, *Cornucopia: figures de l'abondance au XVI^e siècle*, trad. Ginette Morel, Paris, Macula, 1997, p. 277-324; Bernard Sève, *Montaigne, des règles pour l'esprit*, Paris, PUF, 2007, chap. XII; Déborah Knop, « L'amplificatio chez Montaigne: une question d'optique, et de jugement (*Essais*, III, 6, "Des cochés") », dans Bernard Roukhomovsky (dir.), *L'Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort*, Paris, Champion, 2005, p. 393-404.
- 2 Entre autres Antoine Compagnon, « La brièveté de Montaigne », dans Jean Lafond (dir.), *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Vrin, 1984, p. 9-21; Jean Lecoïnte, « L'organisation périodique du "style coupé" dans le livre III des *Essais* », dans Anne-Marie Garagnon (dir.), *Styles, genres, auteurs 2*, Paris, PUPS, 2002, p. 9-24; Marie-Luce Demonet, « À plaisir ». *Sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2003, p. 197-198; Jean Balsamo, « Brièveté du polémiste, brièveté héroïque: à propos de "Contre la fainéantise" (*Essais*, II, 21) », dans Philippe Desan (dir.), *Les Chapitres oubliés des Essais de Montaigne*, Paris, Champion, 2011, p. 181-199.
- 3 Nous citons l'édition au programme des agrégations de Lettres et Grammaire 2017, texte et traduction des citations (Montaigne, *Essais*, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig-Naya et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2009, 3 vol.), mais ajoutons les strates que présente l'édition PUF (Montaigne, *Les Essais*, éd. Pierre Villey, Paris, PUF, 1965; [A]: éditions de 1580 et 1582; [B]: édition de 1588; [C]: Exemplaire de Bordeaux).

le fer de lance de l'anti-cicéronianisme montaignien. Remarquons que Montaigne s'appuie volontiers sur l'exemple de la Crète pour le justifier⁴. À la suite de Platon, il met en avant le style « de Crète » pour ouvrir une alternative à l'opposition entre brièveté et abondance.

Si l'importance de la source platonicienne⁵, en particulier des *Lois*⁶, dans la philosophie de Montaigne n'est plus à démontrer, elle exerce également une influence esthétique⁷. La phrase que nous venons de citer est en fait la traduction d'un passage du premier livre des *Lois* de Platon. Notre article sera entièrement consacré à son explication. Nous la ferons entrer en résonance avec de nombreux passages des *Essais* et avec les théories rhétoriques du style, en particulier celles de Quintilien, auteur que Montaigne affectionne. Nous nous demanderons tout d'abord comment Montaigne s'approprie cette phrase. Comment ces trois « parlars » sont-ils représentés dans les *Essais*? À quels symboles sont-ils attachés? Nous verrons qu'ils correspondent à des traditions oratoires, mais aussi à des valeurs propres à chaque Cité.

92

DE PLATON À MONTAIGNE

Dans *Les Lois*, le dialogue met en scène deux interlocuteurs principaux : Clinias et l'étranger d'Athènes, qui a l'initiative – tenant le rôle habituellement dévolu à Socrate. Dans le livre I, il cherche à savoir quelle est la finalité des institutions de la Cité. Clinias estime que c'est la guerre. L'étranger d'Athènes tente de le détromper. Après que le problème a été posé, il suggère une méthode.

Oui, c'est ainsi qu'il faut procéder : nous appliquer, vous à comprendre et moi à tenter de clarifier quelque peu la question. Pour commencer, écoutez ce que voici. Tous les gens en Grèce pensent que notre cité aime

4 Voir aussi I, 51, p. 530.

5 Voir Thierry Gontier et Suzel Mayer (dir.), *Le Socratisme de Montaigne*, Paris, Classiques Garnier, 2010.

6 Voir Joan Lluís Lliñas Begon, « *Les Lois* de Platon dans les *Essais* de Montaigne », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 39-40, 2005, p. 13-29.

7 Voir *Essais*, III, 9, p. 304.

à discourir et qu'elle discourt avec abondance⁸, mais ils considèrent Lacédémone et la Crète, l'une comme sobre en paroles, l'autre comme pratiquant l'abondance de la pensée plutôt que l'abondance du discours. Je veille donc, en éliminant d'interminables développements, à ne pas vous donner l'impression que je parle beaucoup sur un sujet mineur, sur l'ivresse, qui est un mince sujet. En revanche, un traitement naturellement convenable de cette question ne saurait être clair et suffisant si on ne trouvait pas dans ses propos une réglementation relative à la « musique », et celle-ci ne saurait l'être à son tour sans une réglementation de l'éducation tout entière. Et tout cela demande de longs discours⁹.

L'étranger d'Athènes – derrière lequel se cache certainement l'auteur lui-même – affiche une volonté de clarification et d'efficacité, adressée à la fois à Clinias et au lecteur. S'exprime ici l'anti-rhétoricisme de Platon. Ce passage appelle deux autres remarques.

Premièrement, c'est une promesse d'efficacité et de brièveté (« Je veille donc, en éliminant d'interminables développements [...] ») que nous lisons ici – selon un lieu commun¹⁰. L'étranger d'Athènes parle comme s'il cherchait à écarter les préjugés qui le concernent : contrairement à ce que laisse présager son origine, il ne parlera pas avec une abondance de principe. Si son discours est abondant – en l'occurrence, il l'est –, c'est le sujet qui l'impose.

Deuxièmement, ce que met ici en avant l'étranger d'Athènes, c'est la notion d'*aptum*, de convenance, d'adaptation. L'étranger d'Athènes avance les exemples contrastés de l'ivresse et de la musique : le premier n'appellera pas de grands développements, contrairement au second, qui tient une place absolument essentielle dans l'éducation platonicienne, comme on le sait¹¹. Le discours doit être adapté à son sujet.

8 L'idée d'*élégance* n'apparaît pas dans le texte de Platon. C'est un ajout de Montaigne, qui, pour caractériser la parole athénienne, y accole ce qu'il sait du style attique.

9 Platon, *Les Lois*, trad. Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2006, I, 641 e-642a, p. 96.

10 La promesse de faire bref est préconisée dans certains exordes ; voir par exemple Cicéron, *De l'invention*, § XVII-25.

11 Voir par exemple *Les Lois*, livre II et III.

Le triptyque proposé pourrait se résumer en un tableau :

	Athéniens	Lacédémoniens	Crétois
Platon, <i>Les Lois</i> , 641e-642a	[...] aime à discourir et qu'elle discourt avec abondance	[...] sobre en paroles	[...] pratiquant l'abondance de la pensée plutôt que l'abondance du discours
Montaigne, <i>Les Essais</i> , I, 26	[...] soin de l'abondance et élégance du parler	[...] soin [...] de la brièveté	[...] soin [...] de la fécondité des conceptions plus que du langage

Cette tripartition n'est pas usuelle en rhétorique, à notre connaissance du moins.

94

Platon tient à cette idée, récurrente dans son œuvre : la possibilité de faire plus ou moins long¹². Montaigne y revient lui aussi, dans le livre II, dans un ajout de l'Exemplaire de Bordeaux, une nouvelle fois pour dépasser cette antinomie : « [C] Plato dit que le long ou le court ne sont propriétés qui ôtent ni donnent prix au langage » (II, 17, « De la présomption », p. 447).

Cela éclaire le sens de la citation de « De l'institution des enfants », qui est de renvoyer dos à dos l'abondance et la brièveté. Montaigne ne met pas tant en avant le style crétois qu'il souligne l'inanité des catégories rhétoriques : la qualité du langage ne tient pas à sa quantité ; il n'est pas question de longueur. Mais ces notions, pourtant fréquentes sous sa plume, méritent un examen.

ABONDANCE

Il se trouve qu'Aristote n'est pas très loquace sur la question de l'abondance et de la brièveté : il ne l'étudie guère qu'à l'échelle du groupe nominal¹³. Chez Quintilien, la notion d'abondance acquiert une importance majeure. Elle intervient à toutes les échelles du discours, de son ensemble jusqu'au niveau de la phrase. En quoi consiste-t-elle

¹² Voir *Les Lois*, X, 887b et IV, 721e-722a, et *Le Politique*, 262c.

¹³ Aristote, *Rhétorique*, éd. Pierre Chiron, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2007, III, 6, p. 451-453.

concrètement ? Elle concerne le domaine de l'élocution, celui des *mots*. L'abondance est un critère essentiel dans la typologie des styles – dans ce qu'on appelle la « roue de Virgile »¹⁴. Quintilien insiste plutôt sur ce qu'on pourrait appeler la « roue d'Homère » :

XII, 10, 64. [Genre simple] En effet Homère donne à Ménélas une sorte d'éloquence, dont le caractère est une agréable brièveté, ennemie de tout ce qui est superflu, & jointe à une grande justesse d'expression, qui consiste à ne se pas méprendre au choix des mots. Ce sont les qualités de ce premier genre. [Genre intermédiaire] Il nous représente Nestor avec la persuasion sur les lèvres, d'où coulent des paroles plus douces que le miel, qui est la plus grande douceur qu'on puisse imaginer. [Genre élevé] Mais voulant exprimer la perfection de l'Eloquence dans Ulysse, il y joint la grandeur, & nous peint la force & la rapidité de ses paroles, comme un torrent impétueux que la fonte des neiges a grossi¹⁵.

Ménélas, Nestor, Ulysse : l'abondance des mots (*copia uerborum* dans la citation latine, que la prose de Nicolas Gedoyn glose librement) est liée au véritable héros de cette liste, le troisième. Le genre noble, le style *élevé*, se nourrit d'abondance. Effectivement, l'abondance, c'est la « force », comme le souligne Francis Goyet :

Incendie général ou fleuve en crue, ces deux métaphores sont celles-là mêmes qui reviennent constamment sous la plume de Cicéron pour décrire la *copia*. Elles suffisent à la caractériser. [...] On comprend que la *copia* soit étymologiquement la *co-ops*. L'abondance oratoire est la surabondance d'une armée en marche, la « co-opération », c'est-à-dire la réunion de plusieurs troupes ou *opes*.

- 14 Théorie d'Aelius Donat, grammairien du IV^e siècle, dans son commentaire de Virgile : pour illustrer et systématiser la hiérarchie des styles, il associe les *Bucoliques* et certaines de leurs composantes ou thématiques au style simple ou bas (*humilis stylus*), les *Géorgiques* au style moyen (*mediocris stylus*) et l'*Énéide* au style élevé (*gravis stylus*).
- 15 Quintilien, *De l'institution de l'orateur*, XII, 10, 64, trad. par M. l'abbé Gedoyn, Paris, Grégoire Dupuis, 1718, p. 846. Voir aussi Cicéron, *L'Orateur*, 98-99, et Francis Goyet, *Les Audaces de la prudence*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 189, qui commente ce passage cicéronien.

Dans les deux pages particulièrement éclairantes qu'il lui consacre, Francis Goyet entreprend à juste titre de réhabiliter l'abondance, de lui restituer sa *force* et son éclat, car elle est victime de tous « nos préjugés anti-cicéroniens », à commencer par ceux de Boileau ; préjugés qui affleurent dans sa traduction du *Traité du sublime* : « Pour rejeter Cicéron, il nous suffirait d'un mot de Boileau, celui de "pompe". Si l'abondance "ne subsiste que dans la pompe et l'abondance", eh bien ! c'est que l'amplification est... pompière »¹⁶.

L'abondance a souvent prêté le dos à la critique – y compris dans certains traités de rhétorique. D'après Quintilien : « L'Eloquence de sa nature est riche & pompeuse¹⁷. [...] Rampante, elle tombera dans le mépris, contrainte, loin de plaire elle déplaira, trop uniforme & fatigante par la longueur [*ex copia*] & la sécheresse de ses raisonnements, elle causera de l'ennui et du dégoût¹⁸. » La richesse et la pompe constituent en rhétorique l'idéal, la perfection. Ce sont elles qui justifient le recours à l'abondance. Mais cette dernière, pratiquée sans discernement ou sans adresse, fait courir le risque de la monotonie. Cette critique est encore plus fréquente dans les œuvres littéraires et les arts poétiques, en particulier sous la plume d'Horace¹⁹.

Chez Montaigne, ce rejet n'est pas seulement intellectuel ; il est pour ainsi dire affectif et moral. Dans « De l'institution des enfants », il fait l'éloge de Plutarque, qu'il érige en parangon de la brièveté :

[A] C'est dommage que les gens d'entendement aiment tant la brièveté : sans doute leur réputation en vaut mieux, mais nous en valons moins : Plutarque aime mieux que nous le vantions de son jugement que de son savoir : il aime mieux nous laisser désir de soi que satiété. Il savait qu'ès choses bonnes mêmes on peut trop dire, et que Alexandridas reprocha justement à celui qui tenait aux Éphores des bons propos, mais trop longs : Ô étranger, tu dis ce qu'il faut, autrement qu'il ne faut. [C] Ceux

16 Longin, *Traité du sublime*, trad. Nicolas Boileau, éd. Francis Goyet, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1995, introduction, p. 30-31.

17 Même idée au § XII, 10, 78.

18 Quintilien, *De l'institution de l'orateur*, V, 14, 30, trad. cit., p. 356.

19 Voir Horace, *Art poétique*, v. 59-62 et 337 et *Satires*, I, 10, v. 9 et Boileau, *Art poétique*, III, v. 256.

qui ont le corps grêle le grossissent d'embourures : ceux qui ont la matière exile, l'enflent de paroles. (I, 26, p. 329)

Montaigne a une forte inclination pour la brièveté, ou plus exactement pour cette réserve qui ménage un « désir de soi » chez le lecteur, qui évite de le rassasier. La maxime finale énonce un principe d'inversion proportionnelle (ou de vases communicants, pourrions-nous dire) : à bien y réfléchir, ce principe est peut-être un peu trop mécanique ou caricatural, mais il est très révélateur de l'esthétique de Montaigne, qui pense qualité et quantité dans une inversion proportionnelle.

Chez Platon, l'abondance est liée à Athènes ; mais dans tous les esprits, à partir de Cicéron, c'est ce dernier qui incarne l'esthétique cornucopienne. Sous la plume de Montaigne, la critique de l'une est presque toujours liée à celle de l'autre, implicitement ou explicitement : « [A] Les orateurs voisins de son siècle, reprenaient aussi en lui ce curieux soin de certaine longue cadence, au bout de ses clauses, et notaient ces mots, *esse videatur*, qu'il y emploie si souvent. Pour moi j'aime mieux une cadence qui tombe plus court, coupée en iambes²⁰ » (II, 10, p. 130). Montaigne évoque ici l'abondance à l'échelle phrastique.

La critique de l'abondance cicéronienne ne date pas de Montaigne ni même d'Érasme²¹. Elle apparaît déjà dans l'*Institution oratoire*. Alors même que Quintilien fait un éloge vibrant de Cicéron, il concède que son abondance a pu être perçue comme un défaut, en particulier comme une erreur de jeunesse²². L'abondance figure parmi les premiers arguments de l'anti-cicéronianisme, puisqu'elle contribue largement à l'impression de monotonie que donne parfois Cicéron²³.

Comme souvent, les valeurs montaigniennes touchent des domaines variés et donnent une impression de cohérence globale. Ses

20 Nous corrigeons la coquille de l'édition Folio (« jambes » pour « iambes ») en nous appuyant sur l'édition PUF.

21 À ce sujet, voir Michel Magnien, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle : éloquence et imitation dans les *Essais* », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 1-2, « Rhétorique de Montaigne », dir. Frank Lestringant, juillet-décembre 1985, p. 85-99.

22 *Institution oratoire*, XII, 1, 20.

23 Voir *Essais*, II, 10, p. 127-128.

considérations stylistiques s'inscrivent dans des jugements plus larges. Il lui arrive souvent d'évoquer l'abondance en général, dans le domaine du quotidien ou de la morale, presque toujours pour la déprécier. Il le fait par exemple vers le début de « De la vanité », à propos de la manière dont il reçoit :

[B] J'aime l'ordre et la netteté

et cantharus et lanx

Ostendunt mihi me

[« Les coupes et les plats me renvoient ma propre image », Horace, *Épîtres*, I, 5, v. 23-24]

au prix de l'abondance : Et regarde chez moi exactement à la nécessité, peu à la parade. (III, 9, p. 248)

98

Chez Montaigne, l'abondance relève d'un souci de visibilité, voire d'ostentation. Il oppose la volonté d'être vu à la volonté de s'observer soi-même, qui s'exprime dans les vers horatiens.

Vers la fin du même chapitre, Montaigne revient à la question du confort, pour l'envisager non plus en tant qu'hôte, mais en tant que voyageur. Il explique ce qu'il attend des lieux d'hébergement qui l'accueillent lorsqu'il n'est pas chez lui :

[B] En cette commodité de logis que je cherche, je n'y mêle pas la pompe et l'amplitude : je la hais plutôt ; mais certaine propriété simple qui se rencontre plus souvent aux lieux où il y a moins d'art, et que nature honore de quelque grâce toute sienne. *Non ampliter sed munditer convivium* [« Un repas non copieux, mais de qualité », Juste Lipse, *Saturnales*, I, 6]. *Plus salis quam sumptus* [« Plus d'agrément que de luxe », Cornélius Népos, *Vie des grands capitaines*, « Vie d'Atticus », XIII, 2]. Il est vrai que je trouve la superfluité toujours superflue, et remarque de l'empêchement en la délicatesse même et en l'abondance. (III, 9, p. 291)

Sous la plume de Montaigne, comme sous celle de Boileau plus tard, le terme *pompe* (étymologiquement « procession », « cortège », « apparat » ; le terme fait ici écho au latin *sumptus*) est déjà péjoratif. L'abondance (« amplitude » repris par *ampliter*) est placée sous le signe du luxe et de

la gratuité, de l'inutilité. La citation de Juste Lipse crée une opposition entre quantité et qualité, procédé particulièrement fréquent pour disqualifier l'abondance. L'agrément (*munditer, salis*) se trouve dans la sélection, le choix.

Des trois personnages homériques évoqués par Quintilien, Montaigne adopterait plutôt le style de Ménélas, « ennemi [...] de tout ce qui est superflu » pour reprendre les mots de Quintilien – si l'on en croit Montaigne du moins²⁴. Notons tout de même un paradoxe : ce passage présente bien des synonymies et des dérivations, une certaine redite avec variation par exemple, tous procédés d'écriture qu'on rattache usuellement à la *copia*²⁵. Alors même que Montaigne rejette théoriquement l'abondance, il la pratique parfois allègrement.

Le livre III pourrait être lu comme un discours de dissuasion vis-à-vis de l'abondance de surface et de la pompe. « Des cochés » s'en prend à « toutes magnificences qui s'écoulent incontinent et de l'usage et de la mémoire » : « Nous avons des comptes merveilleux de la frugalité de nos Rois autour de leur personne, et en leurs dons : grands Rois en crédit, en valeur et en fortune » (III, 6, p. 172). Dans « De l'art de conférer », c'est Mégabysus qui représente – sans grand bonheur – la pompe (III, 8, p. 217). Comble de vanité, elle trouve aussi un symbole dans la bulle romaine adressée à Montaigne : « Parmi ses faveurs vaines, je n'en ai point qui plaise tant à cette niaise humeur, qui s'en paît chez moi, qu'une bulle authentique de bourgeoisie Romaine, qui me fut octroyée dernièrement que j'y étais : pompeuse en sceaux, et lettres dorées : et octroyée avec toute gracieuse libéralité » (III, 9, p. 311). C'est avec beaucoup d'ironie qu'il l'évoque et la cite. Dans « De l'expérience », Montaigne distingue deux types de prudence, l'une pompeuse, l'autre naturelle, « facile et salutaire » (III, 13, p. 415).

Dans les *Essais*, l'abondance est donc une notion transversale et cruciale. Associée à la pompe, elle est constamment rabaisée ou

²⁴ Voir le vocabulaire très proche que Montaigne emploie dans la dernière phrase de la citation de III, 9, p. 291.

²⁵ *Institution oratoire*, IV, 2, 40-43. À propos de ce paradoxe, voir Paul J. Smith, *Réécrire la Renaissance, de Marcel Proust à Michel Tournier. Exercices de lecture rapprochée*, Amsterdam, Rodopi, 2009, p. 96.

mise à distance. Qu'il s'agisse de l'abondance matérielle²⁶ ou verbale, Montaigne la considère de la même manière. Cela ne signifie pas pour autant que le style montaignien ne présente pas d'abondance. Donnons-en un exemple : « De l'utile et de l'honnête », à partir du portrait glorieux d'Épaminondas, se clôt sur une belle exhortation à la bonté et à l'humanité, de style élevé et de tonalité véhémement²⁷. Notre étude ne nous conduit donc pas à penser que les *Essais* sont dénués d'abondance, mais plutôt à l'idée que ce n'est pas en ces termes qu'il faut chercher le secret – si secret il y a – de la prose de Montaigne. Qu'en est-il de la brièveté ?

BRIÈVETÉ

La brièveté n'est pas d'un grand attrait dans les dialogues platoniciens ; bien souvent, les personnages la congédient avec allégresse, préférant prendre leur temps²⁸. Dans le métadiscours montaignien, c'est l'inverse : « [C] Pour en ranger davantage, je n'en entasse que les têtes. Que j'y attache leur suite, je multiplierai plusieurs fois ce volume » (I, 40, p. 459) ; « [A] Si je m'enhardis en parlant, à me détourner tant soit peu, de mon fil, je ne faux jamais de le perdre : qui fait que je me tiens, en mes discours, contraint, sec et resserré » (II, 17, p. 465). Pour Montaigne, la brièveté est effectivement signe de pertinence : « [A] Qu'on le [l'enfant] rende délicat au choix et triage de ses raisons, et aimant la pertinence, et par conséquent la brièveté » (I, 26, p. 325). Prendre son temps ou passer vite, diluer ou densifier, il existe deux modèles de séduction du lecteur. Montaigne a une préférence pour la seconde.

De même que l'abondance, la brièveté peut être présente à toutes les échelles du discours. Nous pourrions en distinguer au moins trois.

- a) L'ensemble du discours est plus ou moins segmenté. C'est toute la différence entre Virgile et l'Arioste :

²⁶ Voir aussi I, 42, p. 76, et II, 12, p. 413.

²⁷ « J'ai autrefois logé Épaminondas [...] » (III, 1, p. 31-33).

²⁸ Voir par exemple *Les Lois*, VI, 781e, éd. cit., p. 326.

[A] Celui-là on le voit aller à tire d'aile, d'un vol haut et ferme, suivant toujours sa pointe: cettui-ci voleter et sauteler de conte en conte comme de branche en branche, ne se fiant à ses ailes, que pour une bien courte traverse, et prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine et la force lui faille,

Excursusque breves tentat [« Et les courses qu'il tente sont brèves », Virgile, *Géorgiques*, IV, 194]. (II, 10, p. 125)

Ici, la brièveté est signe de faiblesse ; mais il est assez rare que Montaigne la considère ainsi.

- b) L'idée, l'argument ou l'exemple sont plus ou moins développés. Nous nous situons ici à l'échelle du paragraphe²⁹. Montaigne justifie son admiration pour Plutarque par le fait que certains germes du discours restent à l'état de germes :

[A] Il y a dans Plutarque beaucoup de discours étendus, très dignes d'être sus, car à mon gré c'est le maître ouvrier de telle besogne. Mais il y en a mille qu'il n'a que touché simplement. Il guigne seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaît : et se contente quelquefois de ne donner qu'une atteinte dans le plus vif d'un propos. Il les faut arracher de là, et mettre en place marchande. (I, 26, p. 328)

Le style de Plutarque entremêle donc abondance – notion évoquée dans la première phrase de cette citation – et concision – notion évoquée dans les trois phrases suivantes ; le caractère elliptique du style de Plutarque est mis en valeur par les deux négations restrictives. Plutarque est la parfaite illustration de la phrase platonicienne qui nous occupe : qu'il développe ou se tienne au germe de son idée, peu importe. C'est la richesse, la fertilité de son discours qui le caractérise et qui fait la cohérence de son style.

- c) La brièveté peut également apparaître à l'échelle de la phrase ou de la période : « [A] Quand j'entreprendrais de suivre cet autre style équable, uni et ordonné, je n'y saurais advenir ; [...] les coupures et cadences de Saluste reviennent plus à mon humeur [...] » (II, 17,

²⁹ Nous parlons ici de paragraphes en tant qu'unités argumentatives, et non pas en tant qu'unités éditoriales.

p. 448). Montaigne oppose ici le style périodique, plutôt régulier (« style équable »), au style coupé, chargé de brièveté. Remarquons que, dans la tradition latine, la brièveté a son champion – Salluste – comme l’abondance a le sien – Cicéron, évidemment³⁰.

Chez Montaigne comme chez Platon, la brièveté est le plus souvent incarnée par des personnages spartiates perçus de manière très positive. Sparte – ou Lacédémone (Montaigne préfère souvent cette seconde dénomination) – est une référence primordiale dans les *Essais*. La « vertu Spartaine » (II, 32, p. 569) tient essentiellement au courage, à l’« endurcis[sement] à la peine » (II, 9, p. 116) : cela vaut dans le domaine militaire bien entendu³¹, mais pas seulement³². Sparte se caractérise par la retenue face aux connaissances et aux sciences³³, en particulier à la rhétorique d’ailleurs³⁴. La frugalité compte parmi les valeurs matricielles de la Cité, parmi ses grands symboles. Ainsi, Montaigne fait l’éloge des étonnantes capacités d’adaptation d’Alcibiade : « [A] J’ai souvent remarqué avec grand’admiration la merveilleuse nature d’Alcibiades, de se transformer si aisément à façons si diverses, sans intérêt de sa santé. Surpassant tantôt la somptuosité et pompe Persienne, tantôt l’austérité et frugalité Lacédémonienne ; autant reformé en Sparte comme voluptueux en Ionie [...] » (I, 26, p. 343) Pompe et frugalité, somptuosité et continence teintée de rudesse, nous retrouvons la même opposition sur le plan matériel, moral et politique que dans les belles-lettres. La valeur de la brièveté imprègne jusqu’aux stratégies militaires des Spartiates³⁵. Elle atteint donc le même degré de transversalité et de généralité que l’abondance.

30 Les porte-drapeaux respectifs sont les mêmes sous la plume de Quintilien (V, 14, 30 et IV, 2, 45, par exemple).

31 Voir I, 31, p. 406-407 et III, 3, p. 59.

32 Voir III, 13, p. 458 pour l’éloge de Chelonis ; III, 5, p. 114 à propos de la vertu sexuelle ; II, 12, p. 246 pour la vertu en général, et le début des chapitres II, 3 (p. 35-36) et II, 37 (p. 566-567) concernant le courage face à la mort.

33 Voir I, 26, p. 328 et II, 37, p. 634.

34 Voir la référence à Agésilaus, roi de Sparte, dans I, 25, p. 310.

35 Voir la stratégie de « Clearchus Lacedemonien », dans I, 47, p. 503.

Il existe bien un style littéraire spartiate ; les deux premiers livres des *Essais* s'en imprègnent d'ailleurs puisqu'ils regorgent de laconismes, en particulier de ceux des rois lacédémoniens³⁶. Cette esthétique, à la fois brève et « soldatesque », transparait entre les lignes quand Montaigne décrit son idéal stylistique : « [A] Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche : Un parler succulent et nerveux, court et serré, [C] non tant délicat et peigné, comme véhément et brusque : *Haec demum sapiet dictio, quae feriet* [« L'expression est bonne si elle frappe », Lucain, épigraphe] » (I, 26, p. 349).

C'est essentiellement dans le livre I que Montaigne fait l'éloge de la brièveté. Dans le livre III, il la situe au cœur de l'art de la conversation, voire de la conférence :

[B] Pouvons-nous pas mêler au titre de la conférence et communication les devis pointus et coupés que l'allégresse et la privauté introduit entre les amis, gaussants et gaudissants plaisamment et vivement les uns les autres. Exercice auquel ma gaieté naturelle me rend assez propre : et s'il n'est aussi tendu et sérieux que cet autre exercice que je viens de dire, il n'est pas moins aigu et ingénieux, [C] ni moins profitable, comme il semblait à Lycurgus³⁷. (III, 8, p. 226-227)

Le goût de Montaigne pour la brièveté concerne aussi les discussions de table. Dans « De l'expérience », il écrit, à propos de son appétit vorace : « [B] J'en perds le loisir de parler, qui est un si doux assaisonnement des tables : pourvu que ce soient des propos de même, plaisants et courts » (III, 13, p. 466-467). La brièveté est donc une valeur sociale, intellectuelle, esthétique et morale chère à Montaigne³⁸.

36 Voir ceux de Cléomène (I, 26, p. 347), d'Agis (II, 12, p. 182) et de Théopompe (I, 41, p. 466).

37 Plutarque, *Vie de Lycurgue*, LIII-LIV. L'ajout de l'Exemplaire de Bordeaux introduit une référence lacédémonienne essentielle : Lycurgue est le parangon du laconisme.

38 Elle présente certes un inconvénient, l'obscurité : « [A] [...] *brevis esse laboro, / Obscurus fio*. [“Je m'efforce d'être bref et je deviens obscur”, Horace, *Art poétique*, v. 25-26] » (II, 17, p. 447-448). Voir aussi *Rhétorique à Herennius*, I, 14 ; *De l'invention*, I, 28 ; *Institution oratoire*, IV, 2, 44-45. En s'attachant ce risque, Montaigne s'identifie à Plutarque (ci-dessus, « nous en valons moins », dans la citation de I, 26, p. 329).

Mais Montaigne est-il si attaché à la brièveté? Son éloge, qui s'assortit au blâme de l'abondance, et la restitution des laconismes spartiates se concentrent dans les deux premiers livres des *Essais*. Peut-être Montaigne prend-il par la suite quelques distances par rapport à cette inclination pour la brièveté. C'est ce qu'il suggère dans « De la vanité », à propos de la longueur de ses chapitres: « [C] Parce que la coupure si fréquente des chapitres, de quoi j'usai au commencement, m'a semblé rompre l'attention avant qu'elle soit née: et la dissoudre, dédaignant s'y coucher pour si peu, et se recueillir: je me suis mis à les faire plus longs, qui requièrent de la proposition et du loisir assigné » (III, 9, p. 306). La lecture du livre III exige en moyenne effectivement plus d'attention, plus de détermination et plus de temps que celle des livres I ou II (l'« Apologie de Raymond Sebond » mise à part). Ajoutons que le discours de Montaigne est souvent redondant, comme il le souligne lui-même:

[B] Encore en ces rêvasseries ici, crains-je la trahison, de ma mémoire, que par inadvertance, elle m'ait fait enregistrer une chose deux fois. Je hais à me reconnaître, et ne retâte jamais qu'envis ce qui m'est une fois échappé. Or je n'apporte ici rien de nouvel apprentissage, Ce sont imaginations communes, les ayant à l'aventure conçues cent fois, j'ai peur de les avoir déjà enrôlées. La redite est par tout ennuyeuse, fut-ce dans Homere [...]. (III, 9, p. 258)

Montaigne pense-t-il à des effets de redondance entre chapitres ou au sein du même chapitre? Quoi qu'il en soit, son écriture n'est donc pas aussi concise qu'il le prétend, dans les chapitres II, 17 et I, 40 du moins.

[C] Si suis-je trompé si guère d'autres donnent plus à prendre en la matière. Et comment que ce soit mal ou bien si nul écrivain l'a semée ni guère plus matérielle ni au moins plus drue en son papier. Pour en ranger davantage je n'en entasse que les têtes. Que j'y attache leur suite je multiplierai plusieurs fois ce volume. Et combien y ai-je épandu d'histoires qui ne disent mot, lesquelles qui voudra épulcher un peu ingénieusement en produira infinis essais. [...] Je ne les regarde pas seulement par l'usage que j'en tire. Elles portent souvent, hors de

mon propos, la semence d'une matière plus riche et plus hardie : et sonnent à gauche un ton plus délicat, et pour moi qui n'en veux exprimer davantage, et pour ceux qui rencontreront mon air³⁹.
(I, 40, p. 459)

Montaigne emploie une négation restrictive pour définir son style synthétique (« je n'en entasse que les têtes ») comme celui de Plutarque⁴⁰. Les deux auteurs se rejoignent dans la richesse *potentielle*, dans le fait de garder certains développements en réserve, de se contenter d'évoquer une matière qui aurait pu donner lieu à d'amples déploiements. Auteur et lecteur auraient la possibilité d'y procéder (possibilité exprimée par le futur et par les hypothétiques : « que j'y attache », « je multiplierai » et « voudra éplucher » dans I, 40, p. 459 ; « nous irons, s'il nous plaît » dans I, 26, p. 328).

Se soude une véritable communauté autour de l'amour de la brièveté, que souligne le parallélisme final : « et pour moi [...] et pour ceux [...] ». On pourrait finalement estimer que ce passage renvoie moins à la *brièveté* qu'à la *fécondité des conceptions* – comme en témoigne le vocabulaire matériel (répétition de « matière », « matérielle ») et séminal (« semée », « drue », « semence ») employé. L'idée d'*abondance* n'est pas absente du passage (« multiplierai », « combien y ai-je épandu d'histoires », « infinis », « riche »), mais elle se situe au niveau des *conceptions*.

Brièveté du langage et abondance des conceptions sont souvent imbriquées chez Montaigne. Ce principe – le fait de ne pas donner tout ce qu'on aurait à donner – pourrait se résumer en un seul mot : la *réserve*. Telle est peut-être la recette d'une écriture qui suscite le désir. C'est le secret de la relation amoureuse. Une femme qui sait retarder et limiter la dispensation de ses bienfaits oblige davantage son amoureux : « [B] Telle peut donner plus, qui ne donne pas tant. [...] Ce peu lui coûte plus à donner, qu'à sa compagne son tout. » (III, 5, p. 117.) C'est

39 Voir Michel Magnien, « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », dans John O'Brien, Malcolm Quainton et James J. Supple (dir.), *Montaigne et la rhétorique*, Paris, Champion, 1995, p. 35.

40 Voir la citation de I, 26, p. 328.

peut-être aussi le secret de la relation auteur-lecteur. La formulation ramassée d'abondantes conceptions n'est-elle pas aussi ce qui « coûte [le] plus à donner » ?

FÉCONDITÉ

Qu'entendre exactement par le mot *fécondité*⁴¹ ?

[A] Mais que notre disciple soit bien pourvu de choses, les paroles ne suivront que trop : il les traînera, si elles ne veulent suivre. J'en ouïs qui s'excusent de ne se pouvoir exprimer, et font contenance d'avoir la tête pleine de plusieurs belles choses, mais à faute d'éloquence, ne les pouvoir mettre en évidence : c'est une baye. Savez-vous à mon avis que c'est que cela ? Ce sont des ombrages qui leur viennent de quelques conceptions informes, qu'ils ne peuvent démêler et éclaircir au-dedans, ni par conséquent produire au-dehors : ils ne s'entendent pas encore eux-mêmes : Et voyez-les un peu bégayer sur le point de l'enfanter, vous jugez que leur travail n'est point à l'accouchement, mais à la conception, et qu'ils ne font que lécher cette matière imparfaite. De ma part, je tiens [C] et Socrates l'ordonne, [A] que, qui a en l'esprit une vive imagination et claire, il la produira, soit en Bergamasque, soit par mines s'il est muet [...].

Verbaque praevisam rem non invita sequentur [« Lorsque les choses tiennent notre esprit, les mots nous assiègent », Horace, *Art poétique*, v. 311⁴²]. (I, 26, p. 345-346)

Montaigne construit ici une opposition suivie : d'un côté, les « choses » (deux occurrences, reprises par *rem* dans la citation), les « conceptions », la « matière », l'« imagination », autrement dit, les pensées ; de l'autre, les « paroles » (terme auquel fait écho *verba*), le langage. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, *choses*, tout comme *res* en latin, ne désigne

41 Voir Jean Lecoine, « Montaigne et la formation du conceptisme français », *Montaigne Studies*, 18, 2006, p. 137-154.

42 Suivent deux autres citations encore redondantes, l'une de Sénèque le Rhéteur, l'autre de Cicéron. C'est Horace qui vient immédiatement à l'esprit de Montaigne, mais nous avons en tête Boileau (*Art poétique*, I, v. 150-154).

pas des réalités extérieures aux discours, mais des idées, les « choses » qu'on a à dire ; *conception* désigne étymologiquement l'« action de contenir, de renfermer ». La métaphore visuelle (« éclairer », « claire ») est fréquente pour désigner la *conception* du discours. Ce qu'amplifie Montaigne, c'est une dichotomie entre intérieur et extérieur. Le passage de l'un à l'autre est un mouvement d'extériorisation, qu'expriment le verbe *produire* (deux occurrences : le préfixe conserve toute sa valeur en français : « en avant ») et les noms *éloquence* et *évidence* (leurs étymons respectifs présentent le préfixe *ex*). La fin du passage explicite la dimension diachronique de cette question (« pas encore », « enfanter », « accouchement » *versus* « conception », avec un jeu sur la polysémie du terme).

Remarquons que le ton monte quand Montaigne s'en prend aux disputants qui ne savent pas même ce qu'ils veulent dire. C'est le cas aussi dans « De l'art de conférer » :

Or, si vous venez à les éclaircir et confirmer, ils vous saisissent et dérobent incontinent cet avantage de votre interprétation : c'était ce que je voulais dire : voilà justement ma conception, si je ne l'ai ainsi exprimé, ce n'est que faute de langue. Soufflez : il faut employer la malice même, à corriger cette fière bêtise. (III, 8, p. 225)

La conception, c'est précisément « ce qu'[on veut] dire » avant de pouvoir le faire ; elle relève de l'invention. Le *distinguo* que souligne Montaigne est absolument déterminant quant à notre sujet. Par définition, la conception se rattache à l'invention, au sens où elle se situe bien en amont du langage, de l'élocution.

Nous n'avons proposé, jusqu'à présent, qu'une présentation partielle de la notion d'*abondance*. L'abondance nourrit en réalité deux des cinq parties de la rhétorique : l'invention et l'élocution. À ces deux domaines correspondent des formes d'abondance bien différentes, mais il s'agit toujours d'*abondance*, autrement dit de richesse, de profusion, de force, de débordement⁴³ – de tout ce qu'évoque la corne bien connue. Nous avons étudié la seconde espèce. Quant à la première, Quintilien

43 F. Goyet, *Les Audaces de la prudence*, op. cit., p. 30.

explique que l'orateur doit disposer de beaucoup de matériau, « d'un certain fond, dont il puisse faire usage toutes les fois que l'occasion s'en présente ». « Et ce fond consiste en une grande abondance de choses [invention] & de mots [élocution] »⁴⁴. L'abondance est donc d'abord une réserve – un magasin, dirait Montaigne (III, 5, p. 312) –, une réserve de mots d'une part, mais aussi une réserve d'idées, ou pour le dire autrement, de conceptions. La distinction entre les deux formes d'abondance que proposent Platon et Montaigne existe donc aussi en rhétorique.

Montaigne s'appuie d'ailleurs à nouveau sur Quintilien, dans « Sur des vers de Virgile », pour expliquer ce lien entre *conception* et *langage*:

108

[C] Quand je vois ces braves formes de s'expliquer, si vives, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. C'est la gaillardise de l'imagination qui élève et enfle les paroles. [C] *Pectus est quod disertum facit*. [« C'est le cœur qui rend éloquent », Quintilien, *Institution oratoire*, X, 7, 15] [B] Nos gens appellent jugement langage. Et beaux mots, les pleines conceptions. Cette peinture est conduite, non tant par dextérité de la main, comme pour avoir l'objet plus vivement empreint en l'âme. Gallus parle simplement, parce qu'il conçoit simplement. Horace ne se contente point d'une superficielle expression, Elle le trahirait. Il voit plus clair et plus outre dans la chose: Son esprit crochète et furète tout le magasin des mots et des figures, pour se représenter: Et les lui faut outre l'ordinaire, comme sa conception est outre l'ordinaire. Plutarque dit, qu'il vit le langage latin par les choses. Ici de même: le sens éclaire et produit les paroles: Non plus de vent, ains de chair et d'os. [C] Elles signifient plus qu'elles ne disent. (III, 5, p. 131-132)

En ce qui le concerne, il fait appel souvent à cette opposition pour caractériser l'écriture littéraire, que ce soit la sienne ou celle des autres. Ce *distinguo* se fait de manière rigoureuse, terme à terme.

44 Quintilien, *De l'institution de l'orateur*, X, 1, 5, trad. cit., p. 646.

	Conception	Langage
Exemple de Lucrèce	penser	braves formes expliquer dire
Considérations générales	gaillardise de l'imagination <i>pectus</i> jugement ⁴⁵ âme	paroles <i>disertum</i> langage main
Exemple de Gallus	conçoit	parle
Exemple d'Horace	voit esprit conception	expression magasin des mots et des figures
Exemple de Plutarque	vit choses	langage
Considérations générales	sens chair os signifier	paroles vent dire

Montaigne s'attaque avec dérision à ceux qui confondent ces deux domaines : « Nos gens appellent jugement langage. Et beaux mots, les *pleines* conceptions » – ressurgit ici l'idée d'abondance.

Montaigne défend ici deux idées, qui définissent son idéal d'écriture. D'une part, les conceptions priment sur le langage. Cette idée est effectivement très proche de Quintilien, qui, dans le passage cité comme dans bien d'autres, souligne l'importance de l'invention comme cause première de la qualité du discours. D'autre part, le lien entre les deux (« élève », « enfle », « représenter », « éclairer », « produit ») doit être celui d'une adéquation, comme le souligne le parallélisme syntaxique : « Gallus parle simplement, parce qu'il conçoit simplement. » Montaigne défend l'idéal d'une écriture dont la force serait entièrement insufflée par la richesse des pensées. Ce que Montaigne loue dans les quatre auteurs mentionnés, c'est la profondeur et pour ainsi dire la transparence de leurs discours, qui donnent à voir leurs conceptions sous-jacentes.

Montaigne ne cesse de s'attaquer à l'enflure artificielle des paroles. Au début de « De la physionomie », il poursuit cette rééducation de notre jugement esthétique, amorcée dès le livre I :

45 À propos de la proximité sémantique entre *conception* et *jugement*, voir I, 26, p. 313.

[B] Socrate fait mouvoir son âme d'un mouvement naturel et commun. Ainsi dit un paysan, ainsi dit une femme. [C] Il n'a jamais en la bouche que cochers, menuisiers, savetiers et maçons. [B] Ce sont inductions et similitudes tirées des plus vulgaires et connues actions des hommes ; chacun l'entend. Sous une si vile forme nous n'eussions jamais choisi la noblesse et splendeur de ses conceptions admirables, nous, [C] qui estimons plates et basses toutes celles que la doctrine ne relève, [B] qui n'apercevons la richesse qu'en montre et en pompe. Notre monde n'est formé qu'à l'ostentation : les hommes ne s'enflent que de vent, et se manient à bonds, comme les ballons. (III, 12, p. 363-364)

110

Socrate est un des personnages les plus aptes à nous détourner de la pompe⁴⁶, à nous ramener sur la voie de la frugalité. Nous retrouvons alors le principe d'inversion proportionnelle évoqué plus haut. L'abondance et la richesse des idées (« noblesse et splendeur de ses conceptions admirables ») ne nécessitent pas la pompe verbale – bien au contraire : ce sont elles qui permettent de s'en passer. Montaigne égrène ici les termes péjoratifs (*montre*, *pompe* et *ostentation*) pour évoquer le repousoir qu'est l'abondance verbale. Il nous tient un véritable discours de dissuasion.

En regard, c'est implicitement de son style que Montaigne fait ici l'éloge : l'évocation des artisans et des paysans lui fournit bon nombre de ses métaphores⁴⁷. Montaigne tente de rééduquer le jugement et le goût de son lecteur – avec l'adresse de s'inclure dans le groupe des hommes qui jugent mal (« nous, qui [...], qui [...] »). Ainsi Montaigne étoffe-t-il son *èthos*. Ainsi défend-il une esthétique, qu'il définit par le mépris de l'esthétique⁴⁸. Ce sont les *conceptions* qui priment et qui imposent une manière d'écrire.

⁴⁶ Voir aussi III, 10, p. 324.

⁴⁷ Voir Jean-Charles Monferran, « Le “dictionnaire tout à part [s]oi” de Montaigne : quelques remarques sur les mots des métiers et les mots “paysans” dans les *Essais* », dans Franco Giacone (dir.), *La Langue de Rabelais, la langue de Montaigne*, Genève, Droz, p. 405-423.

⁴⁸ Cette question est à rapprocher de celle de la *sprezzatura*, littéralement « mépris » en italien. Voir entre autres Marc Fumaroli, *La Diplomatie de l'esprit, de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2001, p. 134-135.

Mais comment la fécondité des conceptions se manifeste-t-elle sur le papier ? comment l'évaluer ? comment se donne-t-elle à voir, sinon par l'élocution ? Toute la difficulté est de fabriquer, de façonner un style qui rende sensible ces conceptions, qui les épouse – pour reprendre un terme que Montaigne affectionne. L'esthétique montaignienne pourrait peut-être se résumer en trois principes, qui transparaissent entre les lignes que nous venons de lire.

Premièrement, cette esthétique repose sur la convenance (*aptum*) – en l'occurrence la convenance interne, adaptation des choses aux mots. Nous n'entendons pas ici la convenance au sens usuel de convention, de décorum qui impose une certaine élégance – ce que l'on appelle la convenance externe, adaptation aux circonstances sociales du discours⁴⁹ –, adaptation au public, aux temps et au lieu ; Montaigne la rejette au profit de l'adéquation des mots aux choses :

[A] Je ne sais s'il en advient aux autres comme à moi, mais je ne me puis garder, quand j'ouis nos architectes, s'enfler de ces gros mots de pilastres, architraves, corniches, d'ouvrage Corinthien, et Dorique, et semblables de leur jargon, que mon imagination ne se saisisse incontinent du palais d'Apolidon, et, par effet, je trouve que ce sont les chétives pièces de la porte de ma cuisine. (I, 51, « De la vanité des paroles », p. 533⁵⁰)

Les paroles doivent suivre les choses.

Deuxièmement, l'écriture montaignienne se colore d'une grande *vivacité*⁵¹, d'une *hardiesse* patente⁵². Montaigne étend le vocabulaire de l'expressivité et de l'audace verbale (*brave, gaillardise, allégresse*, etc.). La question est celle de la qualité de la *représentation* (III, 5, p. 131-132). C'est la hardiesse des conceptions qui est censée s'exprimer : « Ce que je voyais, je le voyais bien, Et sous cette complexion lourde, nourrissais

49 Voir Cicéron, *L'Orateur*, 70-71.

50 Voir aussi le seuil de ce chapitre : « [A] Un Rhétoricien du temps passé, disait que son métier était, de choses petites les faire paraître et trouver grandes. [B] C'est un cordonnier qui sait faire de grands souliers à un petit pied. » (I, 51, p. 530).

51 Voir ci-dessus les citations de III, 8, p. 226-227 ; I, 26, p. 345-346 et III, 5, p. 131-132.

52 Voir ci-dessus les citations de II, 17, p. 465 ; I, 40, p. 459. Voir aussi le vocabulaire de la représentation et de la hardiesse dans III, 9, p. 305.

des imaginations hardies et des opinions au-dessus de mon âge » (I, 26, p. 354). Montaigne aspire à une élocution libérée des normes, placée sous la seule égide des conceptions. Ces notions, plus poétiques que rhétoriques, sont proches de ce qu'on appelle en rhétorique la *signification*⁵³.

Troisièmement, l'esthétique de Montaigne respecte le principe d'inversion proportionnelle que nous avons évoqué. Celui-ci préside à de nombreux domaines abordés dans les *Essais*. Il tisse par exemple la relation aux autres, en particulier aux Grands :

[B] Je hais à mort de sentir au flatteur, Qui fait, que je me jette naturellement à un parler sec, rond et cru qui tire, à qui ne me connaît d'ailleurs, un peu vers le dédaigneux. [C] J'honore le plus ceux que j'honore le moins ; et où mon âme marche d'une grande allégresse, j'oublie les pas de la contenance. [B] Et m'offre maigrement et fièrement à ceux à qui je suis. [C] Et me présente moins, à qui je me suis le plus donné. [B] Il me semble qu'ils le doivent lire en mon cœur, et que l'expression de mes paroles, fait tort à ma conception. (I, 40, p. 461)

Montaigne réaffirme ici son rejet des conventions sociales, de la *contenance*. Il souligne à nouveau le primat des conceptions sur le langage.

Ce principe d'inversion se retrouve aussi dans le rapport aux connaissances : « [B] Je dis pompeusement et opulemment l'ignorance : et dis la science maigrement et piteusement » (III, 12, p. 392). Pour revenir à l'écriture, les conceptions les plus hautes trouveront avec bonheur une formulation des plus « basse[s] » et « populaire[s] ». C'est encore et toujours Platon qui incarne le sommet stylistique – Xénophon ne lui est accolé que sur l'Exemplaire de Bordeaux :

[A] Il y a pour le moins autant de perfection à relever une chose vide qu'à en soutenir une pesante. Tantôt il faut superficiellement manier les choses, tantôt les profiler. Je sais bien que la plus part des hommes se tiennent en ce bas étage, pour ne concevoir les choses que par cette

53 À ce sujet, voir Gisèle-Matthieu Castellani, « Dire, signifier : la figure de la *significatio* dans les *Essais* », *Montaigne Studies*, 3, 1991, p. 68-81.

première écorce. Mais je sais aussi que les plus grands maîtres, et [C] Xenophon et [A] Platon, on les voit souvent se relâcher à cette basse façon, et populaire, de dire et traiter les choses : La soutenant des grâces qui ne leur manquent jamais. (II, 17, p. 447)

C'est sur ce point que Montaigne marque véritablement ses distances par rapport à la tradition rhétorique, par ce principe d'inversion qui fait fi des normes et des convenances.

Les jugements stylistiques que porte Montaigne sur lui-même et sur les autres gagnent à être replacés dans l'ensemble des valeurs montaigniennes. Ce que Montaigne visualise en arrière-plan de la notion d'abondance stylistique et rhétorique, c'est toute la pompe de Mégabysus ou la bulle romaine qu'il regarde avec une certaine dérision. Ce qu'il projette dans la brièveté, c'est la pertinence, la frugalité et l'effet frappant des répliques spartiates, la vertu de certains rois qui limitent les richesses de l'apparat.

Une fois ces jugements contextualisés, cette étude nous conduit finalement à préciser ce qui rapproche Montaigne de Platon, son grand idéal. Ce n'est pas son abondance ni sa brièveté – Montaigne revendique d'ailleurs une brièveté qui ne nourrit pas toutes les pages des *Essais*. Ce qui le rapproche de Platon tient à son style crétois, et plus précisément au principe d'inversion mis au jour, qui vaut sur les plans quantitatif et qualitatif : la richesse de la matière permet à Montaigne de ne formuler qu'une fraction de ce qu'il aurait eu à dire ; il garde beaucoup de fond en réserve, en magasin plutôt que de livrer à son lecteur tout ce qu'il aurait eu à dire. On retrouve la même logique sur le plan qualitatif : les « grâces » ne manquant jamais, Montaigne peut « se relâcher à cette basse façon, et populaire, de dire et traiter les choses⁵⁴ ».

Nous pouvons également revenir à la question de l'anti-rhétoricisme : ce n'est pas l'éloquence en son entier que les *Essais* rejettent – l'inclination de Montaigne pour Quintilien en atteste ; on pourrait penser que c'est Cicéron qu'il repousse, mais à son sujet, les sentiments de Montaigne

54 Voir ci-dessus, II, 17, p. 447.

sont très contrastés – le livre III comporte presque soixante-dix citations cicéroniennes. Le véritable objet de son rejet, c'est l'abondance en tant qu'idéal rhétorique, pour deux raisons : premièrement, parce que l'aspiration à l'abondance en termes de quantité verbale est facteur de monotonie – dans l'esthétique montaignienne du moins ; deuxièmement, parce qu'elle s'assortit d'un certain décorum, de convenances sociales qui conduisent au même résultat, trop normé, trop codifié. C'est pour ces raisons, entre autres, que Montaigne revendique une esthétique *poétique*. Ceci n'enlève rien au fait que l'écriture des *Essais* est tissée de références et de ressorts rhétoriques, dans un heureux mariage avec les modèles et les tours poétiques qu'elle présente aussi.

BIBLIOGRAPHIE

CHRISTINE DE PIZAN

Édition de référence

Le Livre du Duc des vrais amants, éd. et trad. D. Demartini et D. Lechat, Paris, Champion, coll. « Champion classiques », 2013.

Autres textes de Christine de Pizan

Cent Ballades d'amant et de dame, éd. J. Cerquiglini, Paris, UGE, coll. « 10/18. Bibliothèque médiévale », 1982.

La Cité des dames, éd. et trad. Th. Moreau et É. Hicks, Paris, Stock, coll. « Moyen Âge », 1986 ; *La Città delle Dame*, éd. E.J. Richards, trad. P. Caraffi, Roma, Carocci, 2003.

The Livre de la Paix, éd. C.C. Willard, 's-Gravenhage, Mouton, 1958.

Le Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose, éd. A. Valentini, Paris, Classiques Garnier, coll. « Textes littéraires du Moyen Âge », 2014.

Le Livre du corps de policie, éd. A.J. Kennedy, Paris, Champion, coll. « Études christiniennes », 1998.

La Mutacion de Fortune, éd. S. Solente, Paris, Picard, 1959-1966, 4 vol.

Autres textes du Moyen Âge

BRUNET LATIN, *Li Livres dou tresor*, éd. F.J. Carmody, Berkeley, University of California Press, 1948 ; Genève, Slatkine Reprints, 1998.

EUSTACHE DESCHAMPS, *L'Art de dictier*, dans *Œuvres complètes*, éd. G. Raynaud, Paris, Firmin-Didot, t. VII, 1891, p. 266-292.

FROISSART, Jean, *L'Espinette amoureuse*, éd. A. Fourrier, Paris, Klincksieck, 2^e éd. revue, 1972.

GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, éd. et trad. A. Strubel, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1992.

GUILLAUME DE MACHAUT, *Le Livre du Voir Dit*, éd. et trad. P. Imbs, introduction, coordination et révision par J. Cerquiglino-Toulet, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1999.

JACQUES LEGRAND, *L'Archiloge Sophie*, éd. E. Beltran, Genève, Droz, 1986.

LA MARCHE, Olivier de, *Mémoires*, éd. H. Beaune et J. d'Arbaumont, Paris, Renouard, coll. « Publications pour la Société de l'histoire de France », 1883-1888, 4 vol.

Études critiques

282

BOUSMAR, Éric, « La place des hommes et des femmes dans les fêtes de cour bourguignonnes (Philippe le Bon – Charles le Hardi) », dans J.-M. Cauchies (dir.), *À la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, Turnhout, Brepols, 1998, p. 11-31.

BOZZOLO, Carla et Hélène LOYAU (éd.), *La Cour amoureuse dite de Charles VI. Étude et édition critique des sources manuscrites*, Paris, Le Léopard d'or, 3 vol., t. I, 1982, t. II et III, 1992.

BRUINS, Jan Gerard, *Observations sur la langue d'Eustache Deschamps et de Christine de Pisan*, Amsterdam, De Dordrechtsche Drukkerij, 1925.

CAILLOIS, Roger, *Les Jeux et les Hommes. Le masque et le vertige*, édition revue et corrigée, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1992.

CAZAL, Yvonne et Gabriella PARUSSA, « Orthographe pour l'œil, pour l'oreille ou pour l'esprit? Quelques réflexions sur les choix graphiques à la rime dans deux manuscrits du 15^e siècle », dans A. Lavrentiev (dir.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français: ponctuation, segmentation, graphies*, Chambéry, Université de Savoie, 2007, p. 107-127.

–, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, Armand Colin, 2015.

CERQUIGLINI, Bernard, *Le Roman de l'orthographe. Au paradis des mots, avant la faute 1150-1694*, Paris, Hatier, 1996.

CERQUIGLINI, Jacqueline, « *Un engin si subtil* ». *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle*, Paris, Champion, 1985.

–, « Des emplois seconds de la rime et du rythme dans la poésie française des XIV^e et XV^e siècles », *Le Moyen français*, 29, « La rime et la raison », 1991, p. 21-31.

–, *Guillaume de Machaut, Le Livre du Voir Dit. Un art d'aimer, un art d'écrire*, Paris, SEDES, 2001.

COMBETTES, Bernard, « Ordre des mots, types de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français », *Verbum*, 12/4, 1989, p. 339-346.

–, « Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français », dans C. Guimier (dir.), *La Thématisation dans les langues*, Bern, Peter Lang, 1999, p. 231-245.

–, « Le topique comme constituant périphérique : aspects diachroniques », *Travaux de linguistique*, 47/2, 2003, p. 137-161.

–, « Évolution des structures thématiques en moyen français », dans A. Vanderheyden *et al.* (dir.), *Texte et discours en moyen français*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 35-46.

COMBETTES, Bernard et Sophie PRÉVOST, « Évolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de praxématique*, 37, 2001, p. 103-124.

DELALE, Sarah, « Guillaume de Lorris, contre-exemple de Jean de Meun. Christine de Pizan et le modèle littéraire du *Roman de la Rose* », *Camenuiae*, 13, novembre 2015, p. 5-15.

FENSTER, Thelma, « Did Christine Have a Sense of Humor? The Evidence of the *Epistre au dieu d'Amours* », dans E.J. Richards (dir.), *Reinterpreting Christine de Pizan*, Athens (Ga.), University of Georgia Press, 1992, p. 23-36.

GAY, Lucy Mary, « On the Language of Christine de Pisan », *Modern Philology*, VI, 1908-1909, p. 69-96.

HUIZINGA, Johan, *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu* [1938], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1988.

HUOT, Sylvia, « Reliving the *Roman de la rose*: Allegory and Irony in Machaut's *Voir Dit* », dans R.B. Palmer (dir.), *Chaucer's French Contemporaries. The Poetry / Poetics of Self and Tradition*, New York, AMS Press, 1999, p. 47-69.

KRIPKE, Saul, *La Logique des noms propres*, trad. P. Jacob et F. Recanati, Paris, Éditions de Minuit, 1982.

KRUEGER, Roberta L., *Women Readers and the Ideology of Gender in Old French Verse Romance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

KUYUMCUYAN, Annie, « *Lequel* outil de reprise : parcours d'un indéfini », dans C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, É. Oppermannn-Marsaux et S. Prévost (dir.), *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*, Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, p. 209-224.

- LAIGLE, Mathilde, *Le Livre des trois vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, Paris, Champion, 1912.
- LECHAT, Didier, « Discorde ou concorde des langages masculins et féminins dans *Le Livre du Duc des vrais amans* de Christine de Pizan? », *Textuel*, 49, 2006, p. 53-71.
- LLAMAS POMBO, Elena, « *Variatio delectat*: variation graphique et écriture du nom propre dans le *Roman de la Rose* (manuscrits des XVI^e et XV^e siècles) », dans A. González Doreste et M. del P. Mendoza-Ramos (dir.), *Nouvelles de la Rose : actualité et perspectives sur le Roman de la Rose*, La Laguna, Universidad de la Laguna, 2011, p. 183-208.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *L'Évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin, 1995.
- , *La Langue française aux XIV^e-XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997.
- MEHL, Jean-Michel, *Les Jeux au royaume de France du XIII^e au début du XV^e siècle*, Paris, Fayard, 1990.
- MUSSOU, Amandine et Laëtitia TABARD, « La règle du jeu au Moyen Âge : “On ne peut bien sans regle ouvrir” », *Questes*, 18, 2010, p. 4-29.
- OUY, Gilbert et Christine RENO, « Les hésitations de Christine : étude des variantes de graphies dans trois manuscrits autographes de Christine de Pizan », *Revue des langues romanes*, 92/2, 1988, p. 265-293.
- PARUSSA, Gabriella, « Stratégies de légitimation du discours autorial : dialogie, dialogisme et polyphonie chez Christine de Pizan », *Le Moyen Français*, 75, 2014, p. 43-65.
- , « “Le bel stille de leur mettres et proses”. Caractéristiques et modèles de l’écriture christiniennne », dans S. Albert *et al.* (dir.), *Sens, rhétorique et musique. Études réunies en hommage à Jacqueline Cerquiglini-Toulet*, Paris, Champion, 2015.
- RICKARD, Peter, « The Word-order object-verb-subject in Medieval French », *Transactions of the Philological Society*, 1962 (1963), p. 1-39.
- ROCHELOIS, Cécile, Agathe SULTAN et Danièle JAMES-RAOUL, *Le Roman de la Rose de Guillaume de Lorris*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2012.
- STRUBEL, Armand, *La Rose, Renart et le Graal. La littérature allégorique en France au XIII^e siècle*, Paris, Champion, 1989.
- , « “En la foret de longue actente” : réflexions sur le style allégorique de Charles d’Orléans », dans D. Poirion (dir.), *Styles et valeurs. Pour une histoire de l’art littéraire au Moyen Âge*, Paris, SEDES, 1990, p. 167-186.

- , « Le style allégorique de Christine », dans L. Dulac et B. Ribémont (dir.), *Une femme de lettres au Moyen Âge*, Orléans, Paradigme, 1995, p. 167-186.
- , « *Grant senefiance a* » : allégorie et littérature au Moyen Âge, Paris, Champion, 2002.
- VALENTINI, Andrea, « La syntaxe du *Livre des epistres du debat sus le Rommant de la Rose* de Christine de Pizan à la lumière de la typologie linguistique », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 132/2, 2016, p. 378-415.
- WAGNER, Robert-Léon, « En marge d'un problème de syntaxe (l'ordre de phrase sujet + verbe) », dans *Mélanges de philologie romane et de littérature médiévale à Ernst Hoepffner*, Paris, Les Belles Lettres, 1949, p. 53-62.
- ZINK, Gaston « La phrase de Christine de Pizan dans le *Livre du corps de policie* », dans L. Dulac et B. Ribémont (dir.), *Une femme de lettres au Moyen Âge*, Orléans, Paradigme, 1995, p. 383-395.
- ZUMTHOR, Paul, *Essai de poésie médiévale*, Paris, Éditions du Seuil, 1972.

MICHEL DE MONTAIGNE

Édition de référence

Essais, éd. d'E. Naya, D. Reguig et A. Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2012, 3 vol.

Autre édition citée

Les Essais, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2004.

Sources primaires et autres textes

- ARISTOTE, *Rhétorique*, éd. et trad. P. Chiron, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2007.
- BOILEAU, Nicolas, *Art poétique*, dans *Œuvres*, éd. S. Menant, Paris, Garnier-Flammarion, 1969, t. II.
- CICÉRON, *De l'invention*, trad. G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1994.
- , *L'Orateur*, éd. et trad. H. Bornecque et E. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1930.
- HORACE, *Épîtres*, éd. et trad. F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1989.
- , *Satires*, éd. et trad. F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1985.

- LONGIN, *Traité du sublime*, trad. N. Boileau, éd. F. Goyet, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1995
- PLATON, *Le Politique*, éd. et trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2011.
- , *Les Lois*, éd. et trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2006.
- QUINTILIEN, *De l'institution de l'orateur*, trad. M. l'abbé Gedoyn, Paris, Grégoire Dupuis, 1718.
- , *Institution oratoire*, éd. et trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1975-1980, 7 vol.
- Rhétorique à Herennius*, éd. et trad. G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1989.

286

Études critiques

- ARGOD-DUTARD, Françoise, « L'écriture du mouvement dans le livre III des *Essais*. Aspects syntaxiques et stylistiques », dans F. Giaccone (dir.), *La Langue de Rabelais. La langue de Montaigne*, Genève, Droz, 2009, p. 507-519.
- BALSAMO, Jean, « Brièveté du polémiste, brièveté héroïque : à propos de "Contre la fainéantise" (*Essais*, II, 21) », dans P. Desan (dir.), *Les Chapitres oubliés des Essais de Montaigne*, Paris, Champion, 2011, p. 181-199.
- CAVE, Terence, *Cornucopia : figures de l'abondance au XVI^e siècle*, trad. G. Morel, Paris, Macula, 1997.
- COMPAGNON, Antoine, « La brièveté de Montaigne », dans J. Lafond (dir.), *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Vrin, 1984, p. 9-21.
- DEMONET, Marie-Luce, *Michel de Montaigne, Les Essais*, Paris, PUF, 1985.
- , « À plaisir », *Sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2003.
- FUMAROLI, Marc, *La Diplomatie de l'esprit, de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2001.
- GAVIANO, Marie-Pierre, « Moi, nous, tous ? Quelques usages du pronom *nous* dans le Livre III des *Essais* », *Cahiers Textuel*, 26, 2002, p. 27-40.
- GONTIER, Thierry et Suzel MAYER (dir.), *Le Socratisme de Montaigne*, Paris, Classiques Garnier, 2010.
- GOYET, Francis, *Les Audaces de la prudence*, Paris, Classiques Garnier, 2009.

- JOUKOVSKY, Françoise, « Qui parle dans le livre III des Essais? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1988/5, « Montaigne 1588-1988 », p. 813-827.
- KNOP, Déborah, « L'amplificatio chez Montaigne: une question d'optique, et de jugement (*Essais*, III, 6, "Des coches") », dans B. Roukhomovsky (dir.), *L'Optique des moralistes, de Montaigne à Chamfort*, Paris, Champion, 2005, p. 393-404.
- LECOINTE, Jean, « L'organisation périodique du "style coupé" dans le livre III des *Essais* », dans Anne-Marie Garagnon (dir.), *Styles, genres, auteurs 2*, Paris, PUPS, 2002, p. 9-24.
- , « Montaigne et la formation du conceptisme français », *Montaigne Studies*, XVIII, 2006, p. 137-154.
- LEGROS, Alain, « Ici essais », dans Franco Giaccone (dir.), *La Langue de Rabelais. La langue de Montaigne*, Genève, Droz, 2009, p. 313-323.
- LLIÑAS BEGON, Joan Lluís, « Les *Lois* de Platon dans les *Essais* de Montaigne », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 39-40, 2005, p. 13-29.
- MAGNIEN, Michel, « Un écho de la querelle cicéronienne à la fin du XVI^e siècle: éloquence et imitation dans les *Essais* », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 1-2, « Rhétorique de Montaigne », dir. F. Lestringant, juillet-décembre 1985, p. 85-99.
- , « Montaigne et le sublime dans les *Essais* », dans J. O'Brien, M. Quinton et J. Supple (dir.), *Montaigne et la rhétorique*, Paris, Champion, 1995, p. 27-48.
- MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *Montaigne, l'écriture de l'essai*, Paris, PUF, 1988.
- , « Dire, signifier: la figure de la *significatio* dans les *Essais* », *Montaigne Studies*, III, 1991, p. 68-81.
- MONFERRAN, Jean-Charles, « Le "dictionnaire tout à part [s]oi" de Montaigne: quelques remarques sur les mots des métiers et les mots "paysans" dans les *Essais* », dans F. Giaccone (dir.), *La Langue de Rabelais. La langue de Montaigne*, Genève, Droz, 2009, p. 405-423.
- SÈVE, Bernard, *Montaigne, des règles pour l'esprit*, Paris, PUF, 2007.
- SMITH, Paul J., *Réécrire la Renaissance, de Marcel Proust à Michel Tournier. Exercices de lecture rapprochée*, Amsterdam, Rodopi, 2009.
- TOURNON, André, « *Route par ailleurs* : le « nouveau langage » des *Essais* », Paris, Champion, 2006.

MOLIÈRE

Édition de référence

Le Misanthrope, dans *Œuvres complètes*, éd. Robert Jouanny, Paris, Classiques Garnier, t. I, 2014.

Autres textes de Molière

L'École des femmes, *L'École des maris*, *La Critique de l'École des femmes et L'Impromptu de Versailles*, éd. J. Serroy, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1985.

Autre texte du XVII^e siècle

288

VAUGELAS, *Remarques sur la langue françoise*, Paris, Vve Jean Camusat, 1647.

Études critiques

ANGENOT, Marc, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.

APOTHÉLOZ, Denis, « À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées) », dans O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François et C. Schnedecker (dir.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 75-92.

ATTAL, Pierre, *Questions de grammaire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Le fait autonymique : langage, langue, discours – Quelques repères », dans J. Authier-Revuz, M. Doury et S. Reboul-Touré (dir.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003, p. 67-96.

CALAS, Frédéric et Nathalie ROSSI-GENSANE, « Étude de *c'est/il est* + adjectif ou (+ déterminant) + nom dans le deuxième dialogue de *Rousseau juge de Jean-Jacques*, de Jean-Jacques Rousseau », *L'Information grammaticale*, 101, mars 2004, p. 28-34.

CARLIER, Anne, « *Ce sont des Anglais* : un accord avec l'attribut ? », *L'Information grammaticale*, 103, octobre 2004, p. 13-18.

–, « *Ce sont des Anglais* : un accord avec l'attribut ? (Seconde partie) », *L'Information grammaticale*, 104, janvier 2005, p. 4-14.

- CAVAILLÉ, Jean-Pierre, *Dis/simulations : Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto : religion, morale et politique au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2002.
- DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1980.
- FOURNIER, Nathalie, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 1998.
- FUMAROLI, Marc, « Au miroir du *Misanthrope*: le commerce des honnêtes gens », dans P. Dandrey (dir.), *Molière. Trois comédies « morales » : Le Misanthrope, George Dandin, Le Bourgeois gentilhomme*, Paris, Klincksieck, 1999.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, *La Grammaire*, Paris, Armand Colin, 1990, 2 vol.
- GREVISSE, Maurice et André GOOSSE, *Le Bon Usage*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 14^e éd., 2011.
- HAMON, Philippe, *L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette supérieur, 1996.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Les Interactions verbales*, Paris, Armand Colin, 1990-1992, 2 vol.
- , *L'Implicite* [1986], Paris, Armand Colin, 1998.
- KLEIBER, Georges, « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs », *Le Français moderne*, 51/2, 1983, p. 99-117.
- , « Déictiques, embrayeurs, “token-reflexives”, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information grammaticale*, 30, juin 1986, p. 3-22.
- LEFEUVRE, Florence et Valérie RABY, « “Ô prince ! c'est à vous qu'on parle” : les structures focalisantes dans les *Sermons* de Bossuet », *L'Information grammaticale*, 97, mars 2003, p. 3-8.
- LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- LEPLATRE, Olivier, *Le Misanthrope, Georges Dandin, Le Bourgeois gentilhomme, ou les Comédies de la mondanité*, Paris, Éditions du temps, coll. « Lectures d'une œuvre », 1999.
- LEVESQUE, Mathilde et Olivier PÉDEFLOUS (dir.), *L'Emphase. Copia ou brevitās ? (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, PUPS, 2010.
- MANNO, Giuseppe, « Alceste et Oronte : un dialogue de sourds. La politesse et la négociation de la relation interpersonnelle dans la scène 2, acte I du *Misanthrope* de Molière », *Vox romanica*, 60, 2001, p. 168-187.

- MCKENNA, Antony, *Molière dramaturge libertin*, Paris, Champion, 2005, chap. V (« Alceste, le faux solitaire »), p. 73-102.
- MERLIN, Hélène, « La cour et la ville, ou la question du public au siècle de Louis XIV (Étude de la scène 2 de l'acte I du *Misanthrope*) », *Les Cahiers de Fontenay*, 30-31, juin 1983, p. 91-104.
- MESNARD, Jean, « *Le Misanthrope* : mise en question de l'art de plaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1972/5-6, p. 863-889 ; repris dans *La Culture du XVII^e siècle. Enquêtes et synthèses*, Paris, PUF, 1992, p. 520-545.
- MOIGNET, Gérard, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- MOLINIER, Christian « Constructions en *c'est* : une classification générale », *Cahiers de grammaire*, 21, 1996, p. 75-94.
- MONTAGNE, Véronique et Cendrine PAGANI-NAUDET, « Constructions en *c'est* chez Montaigne », dans M. Vallespir et R. de Villeuneuve (dir.), *Styles, genres, auteurs 10*, Paris, PUPS, 2010, p. 33-51.
- MOREL, Mary-Annick, « Le postrhème dans le dialogue oral en français », *L'Information grammaticale*, 113, juin 2007, p. 40-46.
- MULLER, Claude, « Clivées, coréférence et relativation », dans G. Kleiber et N. Le Querler (dir.), *Traits d'union*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2002, p. 17-32.
- , *Les Bases de la syntaxe : syntaxe contrastive, français, langues voisines*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2008.
- NÉDELEC, Claudine, « Galanteries burlesques, ou burlesque galant ? », *Littératures classiques*, 38, « Molière, *Le Misanthrope*, *George Dandin*, *Le Bourgeois gentilhomme* », dir. Ch. Mazouer, janvier 2000, p. 117-137.
- PAGANI-NAUDET, Cendrine, *Histoire d'un procédé de style. La dislocation (XII^e-XVII^e siècles)*, Paris, Champion, 2005.
- PAILLET, Anne-Marie, « D'une phrase à l'autre : l'enchaînement dialogal chez Molière », dans F. Neveu (dir.), *Phrases : syntaxe, rythme et cohésion du texte*, Paris, SEDES, 1999, p. 115-134.
- PRAT, Marie-Hélène, « Réplique, phrase, mètre dans *Le Misanthrope*. L'esprit de la conversation », dans F. Neveu (dir.), *Phrases : syntaxe, rythme et cohésion du texte*, Paris, SEDES, 1999, p. 135-151.
- ROUQUIER, Magali, « Constructions en *c'est* en ancien et moyen français. Clivées, "liées" : un récapitulatif », dans O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François et C. Schnedecker (dir.), *Discours, diachronie, stylistique du*

français. *Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 353-370.

SUSINI, Laurent, *La Colombe et le serpent. L'insinuation convertie : Pascal, Bossuet, Fénelon*, Habilitation à diriger des recherches sous la direction de Delphine Denis, Université Paris-Sorbonne, 2015.

TOURATIER, Christian, *Analyse et théorie syntaxiques*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2005.

VIALA, Alain, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, Paris, PUF, 2008.

WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve/Paris, Duculot/Hachette supérieur, 1997.

DENIS DIDEROT

Édition de référence

Le Neveu de Rameau, éd. P. Chartier, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2002.

Autres textes de Diderot

Entretien entre D'Alembert et Diderot ; Le Rêve de D'Alembert ; Suite de l'entretien, éd. J. Roger, Paris, Garnier-Flammarion, 1965.

Entretiens sur Le Fils naturel ; De la poésie dramatique ; Paradoxe sur le comédien, éd. J. Goldzink, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2005.

Salons III. Ruines et paysages. Salons de 1767, éd. E. M. Bukdahl, M. Delon, A. Lorenceau, Paris, Hermann, 1995.

DIDEROT, Denis et Jean Le Rond D'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1766, 35 vol.

Autres textes des XVII^e et XVIII^e siècles

Dictionnaire de l'Académie française, 4^e éd., par Charles-Pinot-Duclos, Paris, Vve Brunet, 1762, 2 vol.

DUMARSAIS, César, *Des tropes ou Des différents sens ; Figure ; (et) vingt autres articles de l'Encyclopédie* [1730], éd. F. Douay-Soublin, Paris, Flammarion, coll. « Critiques », 1988.

- FÉNELON, François de Salignac de La Mothe, *Cœuvres*, éd. J. Le Brun, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1983-1997, 2 vol.
- FÉRAUD, Jean-François, *Supplément au Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, s.n., s.d., t. II.
- FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel de la langue française*, La Haye/L Rotterdam, Arnout et Reignier Leers, 1690, 3 vol.

Études critiques

- ASSOUN, Paul-Laurent, « Pour une histoire philosophique de la répétition », *Corps écrit*, 15, « Répétition et variation », 1985, p. 75-87.
- AUCLIN, Antoine et Anne GROBET, « Polyphonie et prosodie : contraintes et rendement de l'approche modulaire du discours », dans L. Perrin (dir.), *Le Sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Publications de l'université Paul-Verlaine, 2006, p. 77-104.
- 292
- BENOÎT, Éric, « Sas (la parole en exil) », *Modernités*, 15, 2001, p. 23-40.
- BORDAS, Éric, « Les idiotismes du ressassement. La juxtaposition asyndétique des GN et des GP dans *Le Neveu de Rameau* de Diderot. Rythme et diction », *L'Information grammaticale*, 151, à paraître.
- BORDAS, Éric (dir.), « Rythme de la prose », *SEMEN, revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 16, 2003.
- BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900* [1905-1943], Paris, Armand Colin, 1966-1972.
- CHAOUACHI, Slaheddine et Alain MONTANDON (dir.), *La Répétition*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1994.
- CONSTANTIN DE CHANAY, Hugues, « Dialogisme, polyphonie, diaphonie : approche interactive et multimodale », dans L. Perrin (dir.), *Le Sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Publications de l'université Paul-Verlaine, 2006, p. 49-75.
- DESSONS, Gérard et Henri MESCHONNIC, *Traité du rythme. Des vers et des proses* [1998], Paris, Armand Colin, 2005.
- DIDIER, Béatrice, *Diderot dramaturge du vivant*, Paris, PUF, 2001.
- DUCHET, Michèle et Michel LAUNAY (dir.), *Entretiens sur Le Neveu de Rameau*, Paris, Nizet, 1967.

- DUPRIEZ, Bernard, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1984.
- FLØTTUM, Kjersti, Kerstin JONASSON et Coco NORÉN, *On: pronom à facettes*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2007.
- FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours [1821-1830]*, éd. G. Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2009.
- FRÉDÉRIC, Madeleine, *La Répétition. Étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max-Niemeyer, 1985.
- GAHA, Kamel, *L'Énonciation romanesque chez Diderot*, Tunis, Publication de la Faculté des Lettres de la Manouba/Sahar, 1994.
- , « Répétition et nomination jubilatoire », dans S. Chaouachi et A. Montandon (dir.), *La Répétition*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1994, p. 15-30.
- GARDES TAMINE, Joëlle, *Pour une nouvelle théorie des figures*, Paris, PUF, 2011.
- GARNIER, Marcel et Valéry DELAMARE, *Dictionnaire des termes techniques de médecine [1900]*, Paris, Maloine, 1978.
- GENETTE, Gérard, *Figures IV*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.
- GOSSELIN, Laurent *et al.*, *Aspects de l'itération. L'expression de la répétition en français : analyse linguistique et formalisation*, Bern, Peter Lang, 2013.
- GUARDIA, Jean de, « Les impertinences de la répétition. Portée et limites d'un outil d'analyse textuelle », *Poétique*, 132, novembre 2002, p. 489-505.
- HAASE, Alfons, *Syntaxe française du XVIII^e siècle*, 7^e éd., nouvelle éd., trad. et remaniée, München/Paris, Max Hueber/Delagrave, 1969.
- HARTMANN, Pierre, *Diderot, la figuration du philosophe*, Paris, Corti, 2003.
- IBRAHIM, Anne, « Le matérialisme de Diderot : formes et forces dans l'ordre des vivants », dans A. Ibrahim (dir.), *Diderot et la question de la forme*, Paris, PUF, 1999, p. 87-102.
- LEBORGNE, Érik, « Le dialogisme dans *Le Neveu de Rameau* », dans G. Stenger (dir.), *Diderot et Rousseau. Littérature, science et philosophie*, Haute-Goulaine, Opéra éditions, 2014, p. 67-84.
- MESCHONNIC, Henri, *Critique du rythme [1982]*, Lagrasse, Verdier, 2009.
- MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1992.
- , « Problématique de la répétition », *Langue française*, 101, février 1994, p. 102-111.

- MORIER, Henri, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* [1961], Paris, PUF, 1998.
- PERRIN, Laurent (dir.), *Le Sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Publications de l'université Paul-Verlaine, 2006.
- PROUST, Jacques, « La ponctuation des textes de Diderot », *Romanische Forschungen*, 90/4, 1978, p. 369-87.
- ROSIER, Laurence, « Polyphonie: les “dessous” d'une métaphore », dans L. Perrin (dir.), *Le Sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Publications de l'université Paul-Verlaine, 2006, p. 189-211.
- SAINT-GÉRARD, Jacques-Philippe, « “Genève-Paris 8h45 du soir” ou la linguistique saussurienne de la répétition », dans S. Chaouachi et A. Montandon (dir.), *La Répétition*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1994, p. 95-108.
- SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale* [1916], Paris, Payot & Rivages, 2016.
- SEGUIN, Jean-Pierre, *La Langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Bordas, 1972.
- , *Diderot, le discours et les choses : essai de description du style d'un philosophe en 1750*, Lille, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1974.
- STAROBINSKI, Jean, « Sur l'emploi du chiasme dans *Le Neveu de Rameau* », *Revue de métaphysique et de morale*, 89/2, avril-juin 1984, p. 182-196 ; repris dans *Diderot, un diable de ramage*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 2012, p. 224-243.

VICTOR HUGO

Édition de référence

Les Contemplations, éd. L. Charles-WURTZ, Paris, LGF, coll. « Les Classiques de poche », 2002.

Autres éditions

Les Contemplations, dans *Œuvres poétiques*, éd. P. Albouy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1967.

Les Contemplations, éd. P. Laforgue, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2008.

Autres textes de Hugo

Proses philosophiques de 1860-1865, dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par J. Seebacher, *Critique*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2002.

Autres textes des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles

BAUDELAIRE, Charles, « Victor Hugo », *Revue fantaisiste*, 15 juin 1861, repris dans Victor Hugo, *Les Contemplations*, éd. L. Charles-Wurtz, Paris, LGF, coll. « Les Classiques de poche », 2002.

BOILEAU, Nicolas, *Satires, Épîtres, Art poétique*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1985.

Études critiques

ALBOUY, Pierre, « Hugo, ou le Je éclaté », *Romantisme*, 1971/1-2, p. 53-64.

AMOSSY, Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours: la construction de l'ethos*, Paris/Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999.

AQUIEN, Michèle, « Victor Hugo et l'architecture du vers », *L'Information grammaticale*, 93, mars 2002, p. 33-38.

CHARLES-WURTZ, Ludmila, *Poétique du sujet lyrique dans l'œuvre de Victor Hugo*, Paris, Champion, 1998.

–, « “Je ne suis pas en train de parler d'autres choses” : l'allégorie politique dans l'œuvre poétique de Victor Hugo », *Romantisme*, 152, 2011/2, p. 75-86.

CORNULIER, Benoît de, *Art poétique. Notions et problèmes de métrique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995

DHONDT, Reindert et Beatrijs VANACKER, « *Ethos*: pour une mise au point conceptuelle et méthodologique », *CONTEXTES*, [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 20 décembre 2013, <http://contextes.revues.org/5685>.

DIAZ, José-Luis, « Paratopies romantiques », *CONTEXTES* [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 20 décembre 2013, <http://contextes.revues.org/5786>.

FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours [1821-1830]*, éd. G. Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977, p. 372.

FREY, John Andrew, *Les Contemplations of Victor Hugo. The Ash Wednesday Liturgy*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1988.

GARDES TAMINE, Joëlle, « Métaphore et syntaxe », *Langages*, 54, juin 1979, p. 65-81.

- , « Le vers de *La Légende des siècles* », dans A. Guyaux et B. Marchal (dir.), *Victor Hugo, La Légende des siècles. Première série*, Paris, PUPS, 2002, p. 101-119.
- , *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin, 2004.
- , *La Stylistique* [1992], Paris, Armand Colin, 2010.
- , *Pour une nouvelle théorie des figures*, Paris, PUF, 2011.
- GARDES TAMINE, Joëlle et Marie-Antoinette PELLIZZA, *La Construction du texte. De la grammaire au style*, Paris, Armand Colin, 1998.
- GAUDON, Jean, *Le Temps de la contemplation. L'œuvre poétique de Victor Hugo des Misères au Seuil du gouffre (1845-1856)*, Paris, Flammarion, 1969.
- GLEIZES, Jean-Marie et Guy ROSA, « "Celui-là". Politique du sujet lyrique : les *Châtiments* de Hugo », *Littérature*, 24/4, 1976, p. 83-98.
- GOUVARD, Jean-Michel, *Critique du vers*, Paris, Champion, 1996.
- GOYET, Francis, « Hiérarchies de l'èthos et du pathos : Drancès dans l'*Énéide* », dans F. Cornilliat et R. Lockwood (dir.), *Èthos et pathos. Le statut du sujet rhétorique*, Paris, Champion, 2000, p. 177-199.
- HUGUET, Edmond, *La Couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo*, Paris, Hachette, 1905.
- LILOUVILLE Mathieu, « L'œuvre poétique de l'autodérision », dans L. Charles-Wurtz (dir.), *Victor Hugo 6. L'Écriture poétique*, Caen, Lettres Modernes Minard, 2006, p. 123-144.
- LOTE, Georges, *Histoire du vers français*, Paris, Boivin, t. I, 1949.
- MAINGUENEAU, Dominique, « Problèmes d'èthos », *Pratiques*, 113-114, juin 2002, p. 55-67.
- , *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.
- , « Le recours à l'èthos dans l'analyse du discours littéraire », *Fabula/Les colloques, Posture d'auteurs : du Moyen Âge à la modernité*, 8 septembre 2014, <http://www.fabula.org/colloques/document2424.php>
- MESCHONNIC, Henri, *Pour la poésie IV. Écrire Hugo 1*, Paris, Gallimard, 1977.
- MOLINO, Jean et Joëlle GARDES TAMINE, *Introduction à l'analyse de la poésie* [1982], t. I, *Vers et figures*, Paris, PUF, 1992.
- NAUGRETTE, Florence, « Une lettre de Juliette Drouet, source du poème de Victor Hugo "Paroles dans l'ombre" (*Les Contemplations*) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 112, 2012/4, p. 949-954.

PERNOT, Laurent, « *Periautologia*. Problèmes et méthodes de l'éloge de soi-même dans la tradition éthique et rhétorique gréco-romaine », *Revue des études grecques*, 111/1, janvier-juin 1998, p. 101-124.

RABATÉ, Dominique, Joëlle de SERMET et Yves VADÉ (dir.), « Le sujet lyrique en question », n° 8 de *Modernités*, 1996.

JEAN GIONO

Édition de référence

Les Âmes fortes, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1972.

Autres textes de Giono

« Carnet de travail des *Âmes fortes* », texte établi par C. Morzewski, *Revue Giono*, 9, 2016, p. 64-137.

Œuvres romanesques complètes, éd. R. Ricatte, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1971-1983, 6 vol.

Un roi sans divertissement, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1972.

Études critiques

ADAM, Jean-Michel, « *Si* hypothétique et l'imparfait : une approche linguistique de la fictionalité », dans *Langue et littérature. Analyses pragmatiques et textuelles*, Paris, Hachette, 1991, p. 55-96.

–, « Grammaire de l'autofiction : une lecture de *Remise de peine* de Patrick Modiano », dans *Le Style dans la langue : une reconception de la linguistique*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1997, p. 185-211.

AQUIEN, Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1993.

BEAUZÉE, Nicolas, « Subjonctif », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Genève, Pellet, 1778, t. 31.

BERTHONNEAU, Anne-Marie, et KLEIBER Georges, « Sur l'imparfait contrefactuel », *Travaux de linguistique*, 53, 2006/2, p. 7-65.

BONHOMME, Marc, *Les Figures clés du discours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Mémo », 1998.

–, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion, 2005.

- BRES, Jacques, « Encore un peu, et l'imparfait était un mode... L'imparfait et la valeur modale de *contrefactualité* », *Cahiers de praxématique*, 46, 2006, p. 149-176.
- , *L'Imparfait dit narratif*, Paris, CNRS Éditions, 2005.
- CHAUDIER, Stéphane, « La comparaison a ses raisons : Hadrien-Yourcenar et la manie évaluative », dans B. Blanckeman (dir.), *Lectures de Marguerite Yourcenar*, Rennes, PUR, 2014, p. 67-80.
- CLÉRICO, Geneviève, « Rhétorique et syntaxe. Une figure chimérique : l'énullage », *Histoire. Épistémologie. Langage*, 1/2, 1979, p. 3-25.
- DAMOURETTE, Jacques et Édouard PICHON, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire française*, Paris, d'Artrey, t. V, *Verbes (fin), auxiliaires, temps, modes, voix*, 1911-1936.
- DENIS, Delphine et Anne SANCIER-CHÂTEAU, *Grammaire du français*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1994.
- DÉTRIE, Catherine, « L'énullage : une opération de commutation grammaticale et/ou de disjonction énonciative ? », *Langue française*, 160, « Figures et point de vue », dir. A. Rabatel, décembre 2008, p. 89-104.
- DUBOIS, Jean (dir.), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.
- FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* [1821-1830], éd. G. Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.
- FROMILHAGUE, Catherine, *Les Figures de style* [1995], Paris, Armand Colin, coll. « I28 », 2005.
- FUCHS, Catherine, *La Comparaison et son expression en français* Paris, Ophrys, 2014.
- GARDES TAMINE, Joëlle, « La parole rapportée dans *Les Grands Chemins* », *Roman 20-50*, n° spécial, « Les styles de Giono », dir. C. Morzewski, 1990, p. 11-21.
- HENRY, Albert, « L'imparfait est-il un temps ? », dans *Mélanges de linguistique française offerts à M. Charles Bruneau*, Genève, Droz, 1954, p. 11-17.
- JAUBERT, Anna, « Le déploiement littéraire du temps verbal », dans C. Vetter (dir.), *Le Temps. De la phrase au texte*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1993, p. 193-205.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.

- , *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 3^e éd., 1997.
- LE GOFFIC, Pierre, « Que l'imparfait n'est pas un temps du passé », dans P. Le Goffic (dir.), *Points de vue sur l'imparfait*, Caen, Centre de Publications de l'université de Caen, 1986, p. 55-69.
- , « La double incomplétude de l'imparfait », *Modèles linguistiques*, 16/1, 1995, p. 133-148.
- MARTIN, Robert, *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Lièges/Bruxelles, Mardaga, 1987.
- , *Pour un logique du sens*, Paris, PUF, 2^e éd. revue, 1992.
- MILCENT-LAWSON, Sophie, « Conteur », dans J.-Y. Laurichesse et M. Sacotte (dir.), *Dictionnaire Giono*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 236-238.
- , « Les Âmes fortes de Jean Giono », dans J.-M. Gouvard (dir.), *Agrégation de Lettres 2017*, Paris, Ellipses, 2016, p. 363-469.
- MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1992.
- MONNERET, Philippe, *Essais de linguistique analogique*, Dijon, ABELL, 2004.
- MONVILLE-BURSTON, Monique et BURSTON, Jack, « Retour à Remise de peine : l'imparfait, un toncal à faible marquage », *Cahiers Chronos*, 14, 2005, p. 135-165.
- RABATEL, Alain, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges, Lambert Lucas, 2008, 2 vol.
- , « Figures et point de vue en confrontation », *Langue française*, 160, « Figures et point de vue », dir. A. Rabatel, décembre 2008, p. 21-36.
- RIEGEL Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL, *Grammaire méthodique du français* [1994], Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2005.
- VUILLAUME, Marcel, *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.
- WAGNER Robert-Léon et Jacqueline PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.
- WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot, 3^e éd., 2003.

RÉSUMÉS

CHRISTINE DE PIZAN, *LE LIVRE DU DUC DES VRAIS AMANTS*

Sarah DELALE (Université Paris-Sorbonne – EA 4349)

« Faire le courtois : représentation, allégorisation et théâtralisation de l'amour dans *Le Livre du Duc des vrais amants* »

Le Livre du Duc des vrais amants témoigne du goût des XIV^e et XV^e siècles pour l'amour courtois, en tant que jeu de théâtralisation et répertoire de personnages topiques. Par glissements linguistiques, la courtoisie remodèle les contours du réel, lui substitue une réalité seconde au service de l'argumentation amoureuse. La personnification est un des procédés qui permettent ce travail de modélisation et de théâtralisation du monde. Dans une perspective de déconstruction et de moralisation du discours courtois, *Le Livre du Duc* réutilise la topique littéraire, mais met en tension ce pôle littérisé et symbolique avec un pôle réaliste et mimétique, proche du quotidien. Le traitement des personnifications, dans la narration, le discours des personnages et les pièces lyriques, est représentatif de cette tension stylistique. En confrontant pour une même notion des occurrences abstraites et personnifiées, Christine de Pizan donne à voir dans son processus d'élaboration la théâtralisation courtoise de l'amour.

Gabriella PARUSSA (Université Sorbonne nouvelle – Clesthia)

« La langue de Christine de Pizan : usages et contraintes génériques »

Cet article propose une analyse linguistique du *Livre du Duc des vrais amants* dans le but de contribuer à l'étude de la langue de l'auteure ainsi que, plus largement, aux descriptions du moyen français. Étant donné l'étendue assez réduite du corpus, l'analyse linguistique porte surtout sur la relation entre les contraintes linguistiques (la grammaire

implicite du français écrit au début du xv^e siècle) et les contraintes liées à la versification (rime et nombre de syllabes) et au genre textuel : *Le Livre du Duc* associe un dittié en vers heptasyllabiques, des lettres en prose, ainsi que d'autres formes poétiques. Les différents aspects de la langue du texte analysés ici, à savoir les graphies – éventuellement dans leur rapport avec la phonie –, la morpho-syntaxe et le lexique ont permis de faire ressortir ce qui est propre au moyen français et ce qui constitue, par contre, l'originalité de Christine de Pizan. Cette contribution permet ainsi d'aborder la question du style christinien et de montrer que langue et style ne s'opposent pas, mais se situent résolument sur une sorte de continuum graduel. Les notions de forme (vers/prose) et de genre textuel se révèlent en outre comme des variables essentielles, à prendre en compte quand on étudie la langue d'un texte ou d'un auteur.

MICHEL DE MONTAIGNE, *ESSAIS*, LIVRE III

Violaïne GIACOMOTTO-CHARRA (Université Bordeaux Montaigne)

« Je » et la matière du livre : l'énonciation dans les *Essais* »

L'énonciation, en particulier la manière dont se dit le « je », est évidemment l'une des questions centrales des *Essais*. Or la présence du moi ne se construit pas seulement à travers l'usage du pronom *je*, mais aussi à travers celui de *nous*, un *nous* dont la complexité et la relative opacité ont déjà été signalées. Paradoxalement, en outre, et contrairement à l'impression que peut produire le texte sur le fond, la présence de *je* et *nous* demeure minoritaire dans un cadre énonciatif globalement dominé non seulement par la troisième personne, mais, bien souvent, par une énonciation de type gnomique. Cet article se propose d'examiner à nouveau les relations qui se tissent au fil du texte entre *je*, *nous*, mais aussi *il/ils* et *on* dans les structures énonciatives, en considérant les tiroirs verbaux utilisés, ainsi que la construction particulière de certains fragments textuels dans lesquels ces pronoms sont employés, pour essayer de montrer que Montaigne distribue précisément les rôles entre *je* et *nous* dans la manière dont il tente de saisir et la permanence – l'essence du moi – et la multiplicité changeante des éléments qui le composent.

Déborah KNOP (Université Grenoble Alpes – Équipe RARE)

« Abondance ou brièveté? Le style crétois de Montaigne »

On a souvent qualifié le style de Montaigne d'abondant ; on l'a souvent aussi qualifié de bref. Comment expliquer une telle divergence ? Le présent article propose de considérer ce problème à la lumière d'une citation des *Lois* de Platon : « [A] Les Athéniens (dit Platon) ont pour leur part le soin de l'abondance et élégance du parler ; les Lacédémoniens, de la brièveté, et ceux de Crete, de la fécondité des conceptions plus que du langage : ceux-ci sont les meilleurs » (I, 26, « De l'institution des enfants »). Nous replacerons les jugements esthétiques de Montaigne, qu'ils portent sur sa propre écriture ou sur le style d'autres auteurs, dans des considérations montaigniennes plus larges, en particulier morales. Quant à ces questions, nous tenterons aussi de le situer vis-à-vis de certains de ses grands modèles littéraires et rhétoriques : Platon, Plutarque, Salluste, et bien sûr Cicéron.

MOLIÈRE, *LE MISANTHROPE*

Nicolas LAURENT (École normale supérieure de Lyon – IHRIM [UMR 5317])

« Les énoncés en *c'est* dans *Le Misanthrope* : (ré)examen linguistique et stylistique »

La diversité syntaxique, sémantique et pragmatique des énoncés en *c'est* peut être décrite à partir de l'hypothèse d'un double continuum organisant ce que les guillaumiens nommeraient un tenseur binaire radical : les emplois « simples », non corrélatifs, de *c'est* sont étudiés en fonction d'un principe de particularisation et d'explicitation croissantes de ce dont il est question, les emplois corrélatifs selon un mouvement inverse où *ce* se subtilise pour valoriser un mécanisme grammatical et énonciatif modelant la répartition du contenu informationnel. C'est à partir de cette hypothèse que sont examinées les occurrences du *Misanthrope*, dont on montre notamment l'importance pour l'individualisation stylistique d'Alceste ainsi que pour la structuration des répliques et des échanges. D'autres fonctions sont mises au jour qui concernent le rapport avec le mètre ou divers faits de modalisation énonciative.

Françoise POULET (Université Bordeaux Montaigne – EA CLARE)

« L'insinuation galante : une stratégie d'énonciation oblique
dans *Le Misanthrope* »

304

« Je veux qu'on soit sincère, et qu'en homme d'honneur, / On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur » (I, 1, v. 35-36) : cette prise de parti d'Alceste en faveur d'un langage « net et franc », expression transparente et univoque de la pensée, s'oppose aux répliques volontiers ironiques et hypocrites qui s'échangent dans les appartements de Célimène. *A priori*, l'insinuation, entendue au sens moderne d'énoncé implicite, est un type de discours oblique inconnu du *Misanthrope*. Or, en français classique, *insinuer* ne signifie pas encore dire implicitement : le sème /implicite/ ne fera partie de la définition du mot qu'à la toute fin du XVII^e siècle. L'insinuation doit plutôt être entendue au sens rhétorique d'énonciation visant à faire entendre indirectement, mais aussi de stratégie discursive clivante susceptible de ne pas être décodée par tous les récepteurs. Dans *Le Misanthrope*, l'on peut ainsi distinguer de bons et de mauvais usages de l'« insinuation galante », entre parole honnête visant à énoncer subtilement une vérité dure à entendre et discours brutal, souvent ironique, n'utilisant le détour que pour blesser le destinataire. Malgré sa défense d'une parole directe, Alceste manie ce dernier type d'insinuation de manière aussi agressive que le font sa maîtresse et les personnages qui fréquentent sa maison. Au contraire, Molière montre dans cette pièce comment le langage théâtral peut être une bonne mise en pratique de l'« insinuation galante » : par le détour de l'énonciation comique, il s'agit de faire entendre au spectateur, de manière douce et subtile, toute la portée du ridicule.

DENIS DIDEROT, *LE NEVEU DE RAMEAU*

Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne – STIH GEHLF)

« Quelques faits de lexique dans *Le Neveu de Rameau*, entre émancipation
et contrôle de la lecture »

Libre dans son rapport à la langue, Diderot est novateur par sa capacité à renouer avec l'invariant sémantique de certains mots centraux dans *Le Neveu de Rameau*. Autour des problématiques de l'imitation et de la

passion, et testant l'investissement empathique de celui qui se passionne, il en arrive, par la figure du neveu, à interroger les emplois d'un lexique impliquant l'adjectif *fou* et le prisme de ses emplois. S'autorisant parfois l'archaïsme, il innove par le maniement de certains tours en jouant avec les ressources signifiantes de la diathèse ou de l'aspect. Il contrôle ainsi les interprétations de son lecteur non sans lui laisser le plaisir de la découverte ou celui du choix dans les possibles. Dotant son texte d'une écriture musicale, il le construit par les échos des mêmes items où l'identité subsume la variété des nuances et autorise les effets de sourdine comme de relief.

Éric Bordas (École normale supérieure de Lyon – IHRIM [UMR 5317])

« Les idiotismes du ressassement II. Palimphrasies, épanalepses et autres figures de répétition dans *Le Neveu de Rameau*. Rythme et diction »

Rameau le neveu aime répéter : les mots, parfois les phrases. Il ressasse et remâche ses obsessions : sa pensée piétine et son discours multiplie les figures de répétition de la rhétorique. Cette étude commence par classer et analyser ces figures : épanalepses, anaphores, épanodes ou encore antimétaboles. Mais c'est pour envisager le paramètre rythmique de l'énonciation du texte, faisant de la répétition, avant tout, une figure de diction. La répétition comme principe rythmique a-t-elle un sens ?

VICTOR HUGO, *LES CONTEMPLATIONS*

Claire FOURQUET-GRACIEUX (Université Paris-Est Créteil Val de Marne – EA LIS)

« L'éthé et l'*ethos* dans *Les Contemplations*. Le sujet lyrique, objet d'étude pour l'analyse du discours ? »

L'épineux problème du sujet lyrique a déjà profité de la conceptualisation de plusieurs recherches linguistiques, parmi lesquelles l'opposition entre énonciateur et locuteur (Ducrot) ou entre *je* narré et *je* narrant (Genette). L'analyse du discours livre à son tour des outils qui permettent de saisir la complexité des facettes du sujet lyrique qui s'exprime notamment dans *Les Contemplations*. Entendu comme image de soi construite par le discours, l'*ethos* effectif

se subdivise en *èthos* prédiscursif et discursif, lequel distingue *èthos*-dit et *èthos*-montré, autant de catégories qui permettent de rendre compte de la complexité de la représentation de soi. Nous avons ressenti le besoin d'ajouter à cet appareil conceptuel celui de l'*èthos*-exhibé qui correspond en partie seulement au *je* narré : en effet, un *je* narré peut être le support de plusieurs *èthè*-exhibés, c'est-à-dire de plusieurs images de soi objectivées et assorties d'un jugement de valeur. Dans *Les Contemplations*, l'*èthos* prédiscursif polémique issu de *Châtiments* publiés trois ans plus tôt nourrit en profondeur l'*èthos* discursif caractérisé par deux principaux sèmes : l'exemplarité et l'ironie. À l'échelle du recueil, l'*èthos* est loin d'être simple ; bien plus, il assume les contradictions. L'*èthos*-dit se fait discret, tandis que l'*èthos*-exhibé est volontiers marqué par le ridicule, dans une autodérision constante qui joue sur les représentations de soi, qu'il s'agisse de poèmes aussi variés que « Réponse à un acte d'accusation » (IV, VII), « Les malheureux » (V, XXVI) ou « Apparition » (V, XVIII). Cette prise de distance souvent discrète, toujours effective, correspond à une écriture foncièrement ironique, dont rend compte l'*èthos*-montré.

Joëlle GARDES TAMINE (Université Paris-Sorbonne)

« L'amplification dans *Les Contemplations* »

L'immense, l'infini, autant de notions fondamentales chez Victor Hugo, en particulier dans *Les Contemplations* où il passe de la vision à la contemplation qui abolit le contour des choses. Pour le poète, qui a toujours déclaré que la forme en poésie est le véritable fond, il existe une série de traits stylistiques qui incarnent cette démesure. Ils sont ici rassemblés sous le terme d'*amplification*. Ce sont autant de moyens qui permettent de développer la phrase et le poème, et qui appartiennent à tous les domaines de la langue, lexicque, syntaxe (appositions, apostrophes, compléments de phrase), figures et mètre. Ainsi le texte est-il, comme la pensée, déroulement à l'infini, ouverture sur le gouffre et le mystère.

JEAN GIONO, *LES ÂMES FORTES*

Stéphane CHAUDIER (Université Charles de Gaulle Lille 3 – EA 1061 : ALITHiLa)

« Ne pas s'en laisser conter : le *comme* comparatif dans *Les Âmes fortes* »

Dans *Les Âmes fortes*, la comparaison, figure de pensée et de style, apparaît comme l'une des manifestations langagières de la force d'âme, cette notion labile, créée pour séduire et intriguer plus que pour définir une réalité psychologique, morale ou philosophique bien déterminée. La comparaison se veut rationnelle : elle mesure, elle évalue, elle confronte les objets du monde en se donnant des critères partageables. Mais la comparaison relève aussi d'un imaginaire : elle met en œuvre une vision du monde. Qu'elle se veuille objective ou subjective, elle est toujours prétention à la pertinence : elle émane d'un sujet qui veut en imposer par son aptitude à comparer. Or, dans *Les Âmes fortes*, les destinataires de l'énoncé comparatif ne sont pas prêts à s'en laisser conter ; les comparaisons prolifèrent ; ce jeu de répétitions-variations contribue à rythmer, à structurer le récit.

Sophie MILCENT-LAWSON (Université de Lorraine – EA 3476, CREM, équipe Praxitexte)

« Tropes énonciatifs et mythomanie. L'énallage dans *Les Âmes fortes* »

Les « tropes énonciatifs » (Catherine Kerbrat-Orecchioni), domaine encore peu exploré, s'inscrivent au cœur de la poétique des *Âmes fortes*, roman dont le projet repose sur la capacité de l'héroïne à projeter ses rêves dans la réalité. Sous les espèces de l'énallage, figure fondée sur un « phénomène d'écart par substitution des morphèmes de personne, de temps, de mode, de nombre ou de genre » (Michèle Aquien), ils incarnent linguistiquement la définition même de l'âme forte, qui donne son titre au livre : « Thérèse était une âme forte. [...] clairvoyante, elle l'était, mais pour le rêve ; pas pour la réalité. Séduite par une passion, elle avait fait des plans si larges qu'ils occupaient tout l'espace de la réalité ». On s'intéressera d'abord aux énallages de personne, qui affectent principalement les pronoms personnels sujets. S'y manifestent l'identification de la jeune mythomane à Mme Numance, par la substitution d'un *je* au *elle* attendu, ou encore la dualité d'une Thérèse au moi scindé en un *je* et un *tu*. La narration met par ailleurs en place un dispositif énonciatif – les énallages temporelles-modales –, qui permet

de décrire certains actes imaginaires comme s'ils se déroulaient dans la réalité référentielle du récit. Le texte donne ainsi à lire la prégnance de son imaginaire dans l'âme de Thérèse au moyen d'indicateurs tropiques qui actualisent fictivement un irréel imaginé, notamment grâce à des emplois de l'imparfait dans des tours qui le dotent en contexte d'une valeur contrefactuelle. L'analyse pragma-énonciative de quelques-unes de ces énonciations remarquables montrera ainsi comment le texte actualise énonciativement ce trait caractéristique de Thérèse-narratrice comme de Thérèse-personnage : une forme de mythomanie qui réfléchit les puissances de la parole (af)fabulatrice.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Olivier Soutet	7

CHRISTINE DE PIZAN *LE LIVRE DU DUC DES VRAIS AMANTS*

Faire le courtois : représentation, allégorisation et théâtralisation de l'amour dans <i>Le Livre du Duc des vrais amants</i>	
Sarah Delale	11

La langue de Christine de Pizan : usages et contraintes génériques	
Gabriella Parussa	43

MICHEL DE MONTAIGNE *ESSAIS, LIVRE III*

« Je » et la matière du livre : l'énonciation dans les <i>Essais</i>	
Violaine Giacomotto-Charra	67

Abondance ou brièveté ? Le style crétois de Montaigne	
Déborah Knop	91

MOLIÈRE *LE MISANTHROPE*

Les énoncés en <i>c'est</i> dans <i>Le Misanthrope</i> : (ré)examen linguistique et stylistique	
Nicolas Laurent	117

L'insinuation galante : une stratégie d'énonciation oblique dans <i>Le Misanthrope</i>	
Françoise Poulet	139

DENIS DIDEROT
LE NEVEU DE RAMEAU

Quelques faits de lexique dans *Le Neveu de Rameau*,
entre émancipation et contrôle de la lecture
Françoise Berlan159

Les idiotismes du ressassement II. Palimphrasies, épanalepses et autres
figures de répétition dans *Le Neveu de Rameau*. Rythme et diction
Éric Bordas179

VICTOR HUGO
LES CONTEMPLATIONS

310

Léthé et l'*èthos* dans *Les Contemplations*.
Le sujet lyrique, objet d'étude pour l'analyse du discours?
Claire Fourquet-Gracieux.....199

L'amplification dans *Les Contemplations*
Joëlle Gardes Tamine217

JEAN GIONO
LES ÂMES FORTES

Ne pas s'en laisser conter : le *comme* comparatif dans *Les Âmes fortes*
Stéphane Chaudier.....233

Tropes énonciatifs et mythomanie. L'éballage dans *Les Âmes fortes*
Sophie Milcent-Lawson257

Bibliographie281

Résumés.....301

Table des matières309